LA LIBERTÉ

60¢ plus TPS

...51 Saint-Boniface, du 26 mars au 1er avril 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

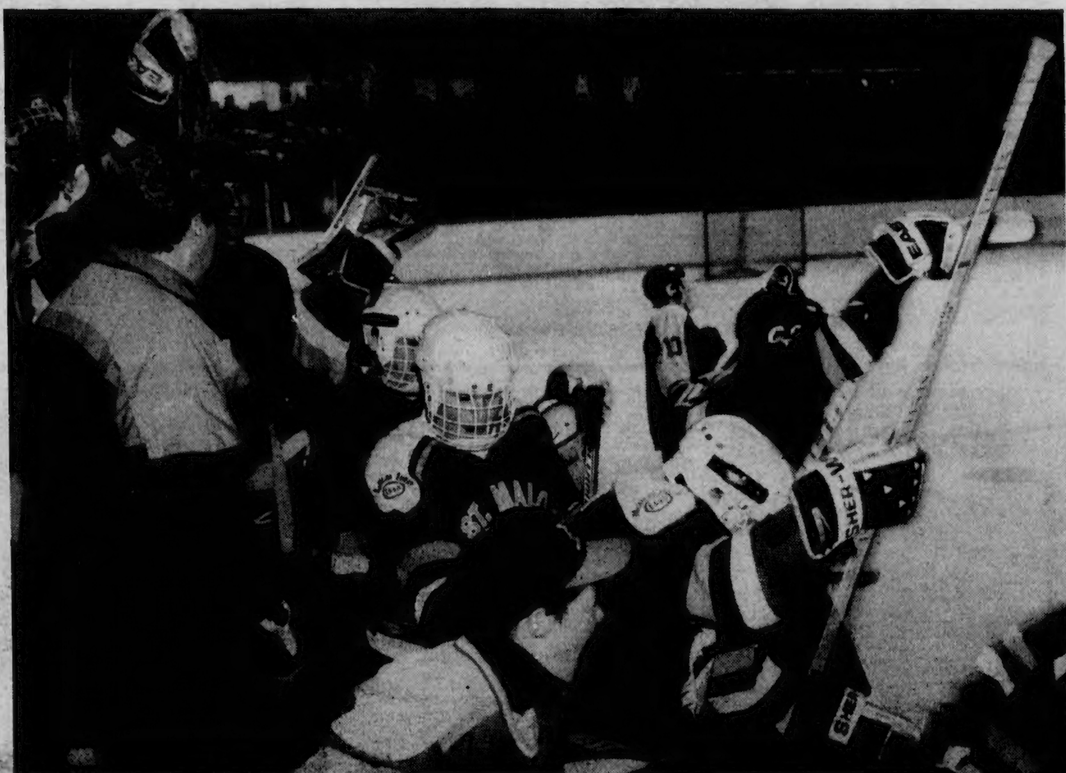


Photo: Yves Chartrand

La victoire ultime!

Les Warriors de Saint-Malo ont complété une saison victorieuse en remportant le championnat provincial midget B de hockey. Page 19.

Citation de la semaine

«Le Canada n'a pas de point de vue national... sauf pour le hockey!»

Le comédien bilingue, John Bourgeois, membre de la distribution de la pièce Lost in Yonkers du MTC, au sujet des coupures faites aux arts par les conservateurs à Ottawa. Page 13.

De Filmon à Praznik

Au moment de lancer le Guide des services en langue française, le premier ministre annonce qu'il cède le dossier à un ministre junior. Page 3.



photo: Jean-Pierre Dubé

Les parents francophones ont tenu leur assemblée annuelle. Page 9.

Surplus à Saint-Claude

Le Comité du centenaire a remis le profit de ses activités, soit 10 000 $, aux organismes locaux. Page 8.

Espoir à Saint-Pierre

Quelque 200 personnes ont assisté au dévoilement du plan de développement global pour le village. Page 7.

Des frais frustrants

La hausse des frais différentiels imposée par la province a choqué les étudiants étrangers et risque de nuire aux inscriptions du CUSB. Page 10.



photo: Jean-Pierre Dubé

La langue du geste

Michelle Fenez est la seule professionnelle franco-manitobaine de l'interprétation gestuelle. Pourtant, elle travaille en anglais dans une école d'immersion. Page 21.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone
Journal de l'année de 1984 à 1991

OPSCOM
Représentation nationale: (613) 234-6735

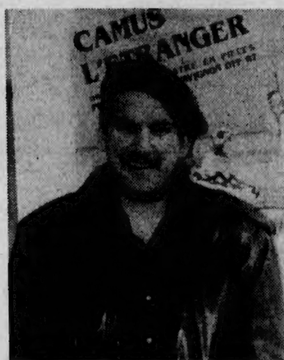
Fondation Donatien Frémont

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



John Bourgeois. Page 13.

- **Province:** Le Guide des services en français est sorti. Page 3.
- **Services en français:** un nouveau poste pour Darren Praznik. Page 3.
- **Ici et ailleurs:** page 3.
- **Éditorial:** par Yves Chartrand. Page 4.
- **Les journaux de l'APF:** page 4.
- **Coup d'oeil national:** page 5.
- **Lettres:** page 5.
- **Leadership libéral:** Neil Gaudry encore indécis. Page 6.
- **Saint-Pierre-Jolys:** nouveau plan de développement. Page 7.
- **Taxes:** hausse de 4 % dans la Division de Saint-Boniface. Page 7.
- **Centenaire:** des surplus distribués à Saint-Claude. Page 8.
- **Gestion:** des parents de Sainte-Agathe se dissocient. Page 8.
- **FPCP:** les parents montrent leurs frustrations à l'assemblée annuelle. Page 9.
- **Cour suprême:** Michel Bastarache analyse le jugement. Page 9.
- **Frais différentiels:** les étudiants internationaux sont surpris. Page 10.
- **Francophonie:** on hisse le drapeau. Page 12.

CULTUREL

- **Théâtre:** portrait du comédien John Bourgeois. Page 13.
- **Quoi de neuf?** du côté des romans. Page 13.
- **Réseau:** 2 000 $ récoltés avec le défilé de mode. Page 14.
- **Chorale:** les Blés au vent reprennent leur souffle. Page 14.
- **Juste pour rire:** dix concurrents aux auditions. Page 14.
- **Les Rendez-Vous:** page 15.
- **Phonogramme:** les lauréats du concours. Page 16.
- **Musique:** l'Ensemble Carl Stamitz à Winnipeg. Page 17.

SPORTS

- **Champions:** Saint-Malo en hockey midget B , Sainte-Anne à la ringuette. Page 19.
- **En bref:** page 19.
- **Hockey:** les finales sont en marche. Page 20.
- **Jeux panaméricains:** à Winnipeg en 1995? Page 20.

SOCIÉTÉ

- **Communication gestuelle:** la seule interprète francophone du Manitoba. Page 21.
- **Feu vert:** page 21.
- **Gens d'ici:** Amanda Desharnais. Page 21.
- **Emplois et avis:** pages 22, 23 et 24.
- **Nécrologie:** page 25.
- **Télé-horaire:** pages 26 et 27.
- **Mots croisés:** page 27.
- **Bicolo:** pages 28 et 29.
- **Chronique religieuse:** page 30.
- **Petites annonces:** page 30.
- **Quiz:** page 31.
- **Recettes:** page 31.
- **À votre service:** page 32.



L'équipe midget B de Saint-Malo. Page 19.

Le MANITOBA de A à Z

- **Haywood:** page 7.
- **La Broquerie:** page 11.
- **Saint-Boniface:** pages 6, 10, 11 et 18.
- **Saint-Claude:** page 8.
- **Saint-Jean-Baptiste:** page 12.
- **Saint-Pierre-Jolys:** pages 3 et 7.
- **Sainte-Agathe:** page 8.
- **Winnipeg:** pages 6 et 11.

Ici et ailleurs

Un fonds d'investissement

Ottawa - Le projet d'un fonds d'investissement continue à faire son petit bonhomme de chemin en Ontario français. Une centaine de francophones travaillant dans les domaines de l'économie et de la finance ont récemment convenu de l'importance de se doter d'un tel outil de développement lors d'une rencontre à la Cité collégiale.

La rencontre avait été organisée par la Chambre économique de l'Ontario, le Conseil de la coopération de l'Ontario et le Conseil canadien de la coopération. Bien que ce levier économique permettrait de financer des PME naissantes, il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que la Fédération des caisses populaires investissent l'argent des épargnants dans une telle structure à capital de risque. (APF)

Un service continu en français

Ottawa - Radio-Canada a toujours l'intention de créer un service continu de nouvelles en français, qui serait le pendant de "Newsworld". Comparaissant devant le CRTC, le président de Radio-Canada, Gérard Veilleux, a déclaré qu'il était malsain pour l'évolution de la société canadienne d'avoir une disparité dans l'information. «Les Canadiens français ont tout autant le droit d'être bien informés que les anglophones.» La société d'État serait même prête à travailler avec d'autres partenaires, en autant qu'elle garderait le contrôle éditorial. (APF)

Des artistes aux Jeux francophones

Ottawa - Les artistes professionnels oeuvrant dans la chanson, le conte, la danse contemporaine ou folklorique, la sculpture ou la peinture, et intéressés à faire partie d'une délégation qui représentera le Canada aux 2e Jeux de la francophonie, prévus du 14 au 24 juillet à Marseille, ont jusqu'au 16 avril pour soumettre un dossier de candidature à la Fédération culturelle canadienne-française. Les règles détaillées de participation aux six concours en question sont disponibles au 1-800-267-2005 ou 1-613-563-4134.

L'amendement en cour

Ottawa - L'amendement constitutionnel consacrant l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick va se retrouver en cour le 9 juin. L'avocate Deborah Coyne, qui avait milité en faveur du Non lors de la campagne référendaire, soutient que cet amendement contredit la Charte des droits en privilégiant les droits collectifs au lieu des droits individuels.

ACTUEL

Le tout nouveau Guide des services en français du gouvernement provincial

Pour des services «connus et manifestes»

La législature a fait flotter le drapeau franco-manitobain, le 25 mars, pour signaler le lancement du Guide des services en langue française, dans le cadre de la Semaine de la francophonie. Une première édition de 2 000 copies de cette première expression de l'offre active de la province sera distribuée.

Le Guide officiel est un inventaire complet des services, brochures et formulaires disponibles en français, par ministère et agence, ainsi qu'une liste des coordonnateurs des services en français et des lieux de distribution des services.

Avec ses 224 pages de format 8,5 par 11 pouces, ce n'est pas exactement le genre de publication qu'on peut fixer à son réfrigérateur avec un aimant. Le Guide est un document d'information complet, indispensable aux demandeurs de services en français.

«Nous poursuivons la démarche entreprise l'an dernier, signe le premier ministre dans son message en page 3, lorsque nous avons indiqué que les services en français devraient être disponibles, accessibles et de qualité comparable, mais aussi connus et manifestes.»

Fruit de plus d'une année de travail, le Guide a été rédigé par l'adjointe au conseiller spécial du Secrétariat des services en langue française du gouvernement, Jacqueline Blay, en collaboration avec les coordonnateurs de chaque ministère.

«Les sous-ministres ont approuvé l'information sur leur ministère pour le Guide, précise le conseiller spécial Edmond LaBossière. Pour le gouvernement, c'est un outil de promotion. C'est une source d'information pour la population francophone.»

Le Guide paraît facile à utiliser: on y trouve au début une liste des ministères et agences par ordre alphabétique. Les personnes bilingues sont identifiées, ainsi que chacun des services bilingues et chacun des documents et formulaires existant en français.

«Il ne faut pas croire que tout est idéal, ajoute Edmond LaBossière. On ne peut pas dire qu'on a mis en oeuvre tous les objectifs. Notre travail à partir de maintenant sera de s'assurer que les gens sont là et que les services sont offerts.

«Qu'est-ce que ça donnerait de traduire les documents, si on ne disait pas à la communauté qu'ils existent, ni comment les obtenir?» Le Guide sera mis à jour régulièrement, mais pas nécessairement tous les ans.

Il servira également comme lexique pour les noms en français des agences, commissions, services de toutes sortes, et pour l'importante terminologie technique retrouvée dans le matériel gouvernemental.

Le Guide est disponible au Secrétariat des services de langue française (945-4915), dans tous les lieux de distribution de services en français au gouvernement, ainsi qu'à la Société franco-manitobaine.

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Jean-Pierre Dubé

Jacqueline Blay et Edmond LaBossière devant les quelque 2 000 exemplaires du Guide qui seront distribués dans les prochaines semaines.

Un nouveau ministre des services en français

Gary Filmon délègue à Darren Praznik

Le premier ministre Filmon a annoncé le 23 mars qu'il confiait le dossier des services en français au ministre responsable de la Commission de la fonction publique, Darren Praznik (Lac-du-Bonnet).

«L'étape du développement de la politique des services en langue française offerts par le gouvernement du Manitoba est maintenant presque terminée, a fait savoir Gary Filmon. La priorité actuelle est la mise en oeuvre de la politique, en se basant sur le principe de l'offre active.»

Archives La Liberté

Le nouveau ministre des services en français, Darren Praznik.

Le premier ministre assumait depuis 1988 la charge de ministre responsable des services en langue française. Il a fait savoir que le conseiller spécial en la matière, Edmond LaBossière, continuera à exercer ses fonctions sous l'autorité du greffier du Conseil exécutif afin d'assurer la continuité.

Depuis les débuts, souligne Edmond LaBossière, le conseiller spécial répond directement au greffier du Conseil exécutif, qui achemine ses recommandations au ministre responsable.

«Déjà, Darren Praznik m'a indiqué sa volonté qu'on soit en communication directement. Je vais aussi continuer à faire des recommandations au premier ministre comme avant.»

Pour le conseiller spécial, le travail d'élaboration de politiques est terminé pour le moment. «On ne change pas la politique du gouvernement annoncée il y a trois ans. On a travaillé énormément à produire des lignes directrices complètes pour orienter davantage l'offre active. On a ce qu'il nous faut pour la mise en oeuvre.»

Pour sa part, Roger Turenne a également tenu à souligner l'importance qu'accorde le gouvernement au dossier en créant trois nouveaux postes (deux pour la santé, un deuxième au Secrétariat) au cours des dernières années.

«À ma connaissance, c'est le seul secteur où on a augmenté les dépenses, et les fonds proviennent en majorité de la province. Y'a énormément de positif.»

J.-P. D.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Cabanes à sucre

Deux parties de sucre se dérouleront les dimanches 28 mars et 4 avril de 10 h à 16 h sur le terrain du Musée de Saint-Pierre-Jolys (432, rue Joubert).

Une fois sur place, vous pourrez goûter à la fameuse tire d'érable sur la neige, découvrir l'histoire manitobaine de la production de sucre d'érable, apprendre la chanson de la cabane à sucre, faire une promenade en charrette dans l'érablière et visiter le musée.

Pour un prix modique, vous pourrez aussi déguster des mets tels que: trempettes, beurre d'érable, crêpes et saucisses au sirop d'érable, fèves au lard au sirop d'érable, pommes cuites dans le sirop d'érable, soupe au boeuf et légumes.

Pour plus d'informations, contacter Gérald Fontaine au 433-7772 (journée) ou au 433-7955 (en soirée).

L.G.

ÉDITORIAL

Le salut selon Kim

Quelles sont les principales raisons qui semblent tant exciter les conservateurs à l'idée de la candidature de la ministre Kim Campbell à la direction de leur parti?

«C'est une femme». Il faut croire que les conservateurs ont pris goût au pouvoir puisque la possibilité d'élire une femme comme chef était bien loin de leurs préoccupations en 1983, aucune femme ne s'étant présentée à ce moment-là.

«Elle est de l'Ouest». Les grands partis fédéraux aiment bien dire qu'il doit y avoir une alternance à la chefferie. Le plus grand lien de Kim Campbell avec l'Ouest n'est sûrement pas son siège incertain de la Colombie-Britannique, c'est peut-être ses cheveux blonds... comme les blés de l'Ouest!

«Elle est bilingue». Une raison qui dérange encore plusieurs conservateurs. Mais même des incorrigibles unilingues comme Don Mazankowski ont laissé la place à la «Madonna» de la politique. Il faut dire que Kim Campbell est probablement plus bilingue après cinq ans de vie politique fédérale que Jean Chrétien après 30 ans.

En fait, la voilà la vraie raison de l'enthousiasme des conservateurs pour Kim Campbell. C'est peut-être vraiment le temps de donner la chance à une femme qualifiée comme elle, elle vient de l'Ouest, elle est bilingue, mais elle risque de détonner fort par rapport au chef libéral.

Les conservateurs n'ont pas beaucoup le choix. Jean Charest est encore un peu trop jeune et québécois, Jim Edwards semble être le genre avec qui vous n'iriez même pas souper un lundi soir, tandis que les deux députés d'arrière-banc vont ramasser plus de respect pour leur contribution au programme du parti que de votes des délégués.

Jean Chrétien disait récemment qu'il avait hâte de retrouver Brian Mulroney en campagne électorale pour le coincer tout nu à propos de l'économie. Brian Mulroney parti, une bonne partie de la stratégie vient de tomber. Les répliques ne viendront pas d'un leader fatigué qui ne se gêne pas pour descendre en bas de la ceinture à l'occasion, mais plutôt de deux yeux bleus perçants qui risquent de faire paraître Jean Chrétien comme étant le vrai leader fatigué.

La baloune de Kim Campbell a encore deux mois et demi d'obstacles à franchir avant d'arriver au congrès de juin. Mais les conservateurs sentent qu'il s'agit probablement de leur meilleure chance de dynastie. Brian Mulroney a eu l'intelligence de laisser la place pendant qu'il était encore temps. Ce n'est peut-être pas la Campbellmanie. Mais tout ce que les conservateurs désirent est de montrer que le pouvoir fédéral ne doit plus être juste qu'un intermède.

Yves CHARTRAND

Une journée plus tôt

En raison du Vendredi saint, le journal La Liberté du 9 avril 1993 sera distribué une journée plus tôt. Nos annonceurs sont priés de noter que l'heure de tombée pour ce numéro sera le **lundi 5 avril, à midi**. Nos bureaux seront évidemment fermés le 9 avril 1993.

T'es en parenté avec qui, toi?



Salut! Je m'appelle Janique Jocelyne Gagné. Je suis née le 28 janvier 1992 à Saint-Boniface.

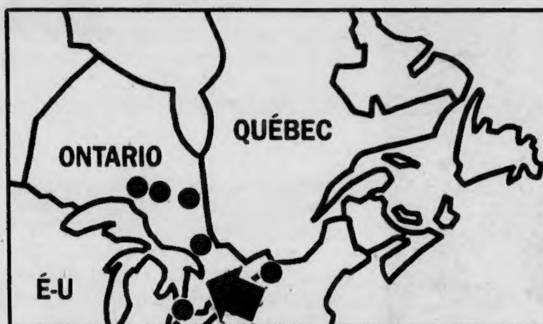
Mes parents sont Jean-Paul Gagné et Carole Freynet. Mon père est traducteur et ma mère est maman, enseignante et comédienne. Ils se sont rencontrés au CUSB.

Je suis la petite-fille d'Antoine et de Pat Gagné de Saint-Vital, ainsi que de Gérard et Dora Freynet de Sainte-Anne. Mon parrain est François LaFortune et Jocelyne Gagné de Montréal. J'ai été baptisée à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie.

Bonjour à la parenté de partout...

Les journaux de l'APF

Association de la presse francophone





Le Goût de vivre

Une plume sur la réalité franco-ontarienne

Un goût de vivre depuis 21 ans

Le Manitoba sera l'hôte de l'assemblée annuelle de la l'Association de la presse francophone (APF) en juillet 1993. Depuis le mois de janvier, La Liberté profite de la venue de cet événement pour faire connaître les différents journaux membres de l'APF dans cette nouvelle chronique.

Le journal Le Goût de vivre, qui se veut une plume sur la réalité franco-ontarienne, est né du désir des étudiant.e.s francophones du "Penetanguishene Secondary School" de se lire en français.

Le premier numéro est paru en 1972 sous la direction énergique de soeur Priscilla Maurice, alors chef du département de français.

Il faut dire que l'idée trottait aussi dans la tête de plusieurs membres de la communauté francophone de la Huronie, située au sud de la baie Georgienne.

Le journal est d'abord publié une fois par mois par les étudiants de Sr Priscilla sous la forme d'un feuillet dactylographié, imprimé sur Gestetner, broché puis distribué par la poste et l'école.

La jeune nièce de Sr Priscilla, Ursule Maurice, prend la relève du département de français en 1974 et celle du Goût de vivre, du même coup.

En 1976, elle initie un projet d'été qui verra la première transformation du journal. Deux étudiants, Louise Mullie et Victor Maurice, sont en effet embauchés et ils publient dorénavant un tabloïd à toutes les deux semaines. Les textes sont toujours dactylographiés.

Après l'été, le journal devient mensuel et Ursule Maurice en confie la tâche à Claudette Paquin. Depuis les débuts, le Goût de vivre pouvait compter sur la collaboration de plusieurs bénévoles et cette collaboration s'est intensifiée avec les années.

La prochaine étape majeure franchie par le journal a lieu en 1981-82 lorsque le Goût de vivre devient membre de l'Association de la presse francophone (APF), achète son premier équipement de photocomposition et embauche sa première employée permanente à temps plein, Chantal Cholette.

Le Goût de vivre devient un bimensuel régulier à partir de ce moment-là et la collaboration des rédacteurs bénévoles y est encore plus précieuse.

Le contenu s'élabore aussi pour couvrir un plus grand secteur de la communauté francophone. On y retrouve des compte-rendus d'associations, des activités et créations scolaires, des jeux, des recettes et toujours, depuis ses débuts, les «petites nouvelles», dont la rédaction est assurée dès le début par Alice Génier, puis par Berthe Marchand.

Lors du 15e anniversaire en 1987, le journal s'informatise et par conséquent devient plus fonctionnel en s'adaptant à l'ère de l'éditique.

Durant ces années, le Club Richelieu de Penentang commandite les pages des jeunes, ce qui permet aux enfants en très âge de se familiariser avec le journal.

Le fonctionnement du journal repose aujourd'hui sur le conseil d'administration et sur une équipe d'une à deux personnes composée de Patsy Lalonde, en congé d'études depuis août 1992, et de Claire Constantine.

Pour célébrer son 20e anniversaire en 1992, le Goût de vivre a reçu les membres de l'APF dans le cadre de son assemblée générale annuelle.

L'avenir? Il sera ce qu'il sera. Le but du journal était, est et sera de donner à la communauté francophone le goût de se lire en français, le goût de vivre... en français.

(Le texte suivant a été rédigé à partir des informations fournies par Claire Constantine.)

Coup d'oeil national

LES LIBÉRAUX DE JEAN CHRÉTIEN SE PRÉPARENT À AFFRONTER KIM CAMPBELL



Lettres

Des services à donner des gaz!

Monsieur le rédacteur,

Au moment où il est question de déménager le service de pédiatrie de l'Hôpital de Saint-Boniface, j'aimerais vous faire partager un incident que j'ai vécu au service des urgences l'année dernière.

Nous sommes arrivés à Winnipeg à la fin décembre 91 et je dois dire que les premiers mois d'acclimatation ne furent pas exactement faciles. En plus d'avoir à nous adapter à un environnement anglophone, notre anglais à cette époque se limitait au niveau alimentaire, c'est-à-dire assez bon pour le Safeway: «Ça coûte 98,67 $. O.K., thank you, bye bye». Nous avons dû surmonter tous les microbes du Manitoba qui s'acharnaient sur nous comme la misère sur le pauvre monde.

Toujours est-il qu'un soir de février, le fils de ma blonde se lamentait de maux de ventre, de vertiges et qu'il avait élu domicile dans la salle de bain. Après l'avoir tâté sur le ventre qui était très douloureux, j'en conclus qu'il avait une crise d'appendicite.

En route pour l'hôpital de Saint-Boniface, service des urgences. Là, on est accueillis par une espèce de pitt-bull aussi avenante qu'un fer à repasser. Je lui dis mon nom et le nom du fils de ma blonde, tout ça en anglais bien sûr: le pitt-bull ne parle pas français. Je lui dis de parler moins vite car mon anglais n'est pas très bon. Elle me demande quelle langue je parle. Le français, lui dis-je.

Je lui aurais dit serbo-croate ou bas-zoulou qu'elle n'aurait pas été plus étonnée. Une fois que j'eus réussi à démêler ma situation familiale, elle entreprend de questionner Philippe en larmes. Elle veut savoir s'il a fait des "bowel movement". Évidemment, on ne comprend pas.

Elle revient à l'attaque et lui demande s'il a eu des "poop". Encore là, je ne comprends pas et de toute manière, je me demande ce que les poux ont à voir avec une crise d'appendicite.

C'est à ce moment-là que Philippe est parti en courant visiter la salle de bain des urgences. Le pitt-bull ne lâche pas et persévère, elle me demande s'il a fait «kaka». Enfin un mot que je comprends. Mais je ne peux pas lui répondre immédiatement, Philippe n'est pas de retour. Une fois tout ça mis au clair, le pitt-bull, satisfaite de l'interrogatoire, nous fait signe de patienter dans la salle attenante, le temps qu'un médecin nous rencontre.

Ne vous inquiétez pas, ce n'était pas l'appendicite et le médecin parlait français.

Et là j'entends qu'on veut déménager le service de pédiatrie dans un autre hôpital. Imaginez donc le service en français que nous allons y recevoir alors qu'au coeur même du quartier français de Winnipeg il est, semble-t-il, impossible de recevoir un service absolument essentiel, l'accueil à l'urgence, dans notre langue. Décidément ça me fait avoir des "bowel movement".

Alain Landreville
Norwood
Le 15 mars 1993

Une pièce blasphématoire

Monsieur le rédacteur,

Le 6 mars, nous nous trouvons au Cercle Molière pour une sortie de famille. Le théâtre francophone devrait initier à la culture et à la langue française. On l'appelle «Festival théâtre communautaire». Donc, nous les adultes et les jeunes nous nous attendons à voir et à entendre un spectacle qui aide à développer un sens d'appartenance et de fierté.

Quelle déception! J'avais vraiment honte d'être francophone. Au lieu d'une pièce relaxante et culturelle, nous avons été bombardés par un langage excessif et blasphématoire. J'en étais bouleversée, et je n'étais pas la seule. Si je n'avais pas été participante dans la pièce qui suivait «Sex, Lies et les F.-M.», je serais sortie avec les enfants pour protester.

Le thème de la pièce avait de la valeur et une bonne morale, mais le texte laissait à désirer. L'action s'est bien déroulée et les acteurs se sont bien acquittés de leur rôle.

Il y en a parmi nous (les Franco-Manitobains.ne.s qui nous battons pour la «gestion scolaire». Vous allez sûrement vous demander «qu'est-ce que la gestion scolaire fait avec une pièce de théâtre?»

Voici, la gestion scolaire veut nous permettre de sauvegarder notre langue et notre culture. Mais ce soir-là, j'avais le sentiment que je me battais pour une cause perdue. Tous les efforts que j'avais mis à encourager mes jeunes et autres personnes à s'impliquer de sauvegarder leur langue et culture me semblaient inutiles...

Quand M. Dorge a présenté la pièce, il nous a dit qu'il y avait quelque grands mots qui pourraient offenser certaines personnes. Il ne s'agissait plus de quelques mots seulement!

C'était abominable d'avoir une conversation au sujet du blasphème en blasphémant tout au long. Je croyais que le tabernacle et le calice étaient des choses sacrées? Je croyais aussi qu'on devrait respecter le «Christ» personne humaine et personne divine.

Comment le Cercle Molière ou les personnes responsables ont-elles pu accepter un pareil texte? C'est à se demander s'ils ont une conscience...

Il y a, il me semble, bien d'autres sujets et thèmes qui seraient de nature à encourager les jeunes à un idéal plus élevé, à la motiver à rechercher le plus beau et à se développer d'une manière plus positive.

En terminant, j'ose espérer qu'à l'avenir les pièces de théâtre seront choisies avec plus de discrétion.

Je pense que je peux me permettre de parler pour des parents francophones, nous sommes déçus de voir le Cercle Molière prendre une telle piste.

Parent déçu,

Monique Lafond
Saint-Jean-Baptiste
Le 16 mars 1993

La chasteté à 50 000 jeunes

Monsieur le rédacteur,

Au nom du groupe Pro-Vie de Saint-Lazare, je voudrais tout d'abord féliciter toutes les personnes qui ont le courage de défendre publiquement nos valeurs chrétiennes par l'intermédiaire de ce journal. Nommément: Germaine Boily, Gisèle Chartier, H. Gobeil, Thérèse Bosc, C. Baril.

En second lieu, j'aimerais annoncer que les 16, 17 et 18 novembre 1993, nous aurons l'honneur d'accueillir parmi nous à Saint-Lazare, Molly Kelly. Elle se dévoue entièrement à la défense de la chasteté si méprisée de nos jours.

Partout, chaque année, au Canada et aux États-Unis, elle s'adresse à 50 000 adolescents. De plus, selon le "Catholic Digest" de février 1993, elle a fait des tournées en Angleterre et en Australie. Il faut voir comment elle persuade les jeunes sur l'importance de réserver leurs relations sexuelles pour le moment de leur mariage.

À la manière dont les jeunes adolescents écoutent et questionnent Molly Kelly, il est évident que nos jeunes veulent entendre parler d'autres choses que du "Safe Sex".

Dans le "Reader's Digest" de septembre 1992, on lit: "The Chastity Revolution", article instructif et digne d'intérêt. Si certains écrivent au sujet de la chasteté et de la virginité dans le "Winnipeg Free Press" du samedi 16 janvier 1993 et dans le "Wall Street Journal" dont un extrait a paru dans le "Reader's Digest" de septembre 1992, pourquoi ne pas écrire semblablement dans notre journal français, La Liberté?

En terminant, nous vous invitons à venir entendre parler et rencontrer personnellement Molly Kelly qui sera une des nôtres en novembre 1993, à Saint-Lazare.

Pour plus d'informations, composez les numéros suivants: 683-2266 (Jeannine) ou 683-2274 (Claudette).

En toute sincérité,

Claudette Simard, secrétaire
Saint-Lazare
Le 18 mars 1993

La course à la direction du Parti libéral

Neil Gaudry décidera avant le 1er avril

«Je ferai connaître ma décision avant le 1er avril, et ce ne sera pas un poisson d'avril!», répond en riant le député provincial de Saint-Boniface lorsqu'on lui demande s'il sera candidat à la succession de Sharon Carstairs à la tête du Parti libéral du Manitoba.

Neil Gaudry veut s'assurer qu'il est suffisamment soutenu avant de tenter sa chance. «J'ai rencontré beaucoup de gens, et j'ai reçu beaucoup de support dans ma communauté et dans le rural, affirme-t-il. Je suis très connu dans le rural grâce à mes activités comme Chevalier de Colomb. J'ai reçu plusieurs appels téléphoniques pour me demander si j'allais me présenter.»



Neil Gaudry. «Une décision difficile.»

Le député de Saint-Boniface précise qu'il a dû convaincre sa propre famille de le soutenir au cas où il se présenterait. «Maintenant, j'ai l'appui de ma famille, mais ce n'était pas le cas au début. La fonction de chef de parti représente beaucoup de travail. L'été dernier, j'ai remplacé Mme Carstairs dans le secteur rural, et toutes mes fins de semaine étaient prises.»

S'il décide de tenter sa chance, Neil Gaudry pourra compter sur un allié de poids en la personne de Tim Ryan, le nouveau président du Parti libéral. «Ce n'est pas à moi de dire qui est le meilleur candidat, je dois rester neutre, explique-t-il. Mais si Neil se présente, je le soutiendrai jusqu'au bout. Nous avons déjà travaillé ensemble et c'est un très bon ami.»

De fait, Tim Ryan a été pendant huit ans président de l'Association libérale fédérale de Saint-Boniface. Il a donc travaillé avec Neil Gaudry à l'élection du député fédéral Ronald Duhamel.

Plus récemment, Neil Gaudry a soutenu Tim Ryan lorsqu'il s'est présenté aux élections municipales dans le quartier de Saint-Boniface face à Evélyne Reese et Georges Provost. «J'ai réalisé que le fait de ne pas parler français était un handicap, explique le résidant du parc Windsor depuis 23 ans.

«Je m'étais dit qu'après les élections, je prendrais des cours de français dès que ce serait possible. Et c'est ce que j'ai fait. Je prends des cours au Collège de Saint-Boniface et j'aime beaucoup ça. J'évalue que, d'ici un an, je serai capable de vous parler en français.»

Le congrès au leadership libéral se déroulera le 5 juin. Pour l'instant, trois candidats sont officiellement dans la course: le député Paul Edwards, le leader du Parti en Chambre Kevin Lamoureux, et le travailleur social Marion Glover. Tim Ryan précise que les concurrents ont jusqu'au 27 mai pour faire connaître leur candidature. «On s'attend à ce qu'il y en ait encore quelques-uns d'ici là», conclut-il.

Laurent GIMENEZ



Tim Ryan.

Recyclez ce journal!

SAINT-BONIFACE

Contre le magasinage dominical

Selon un récent sondage effectué par le député provincial de Saint-Boniface, Neil Gaudry, une forte majorité des résidants de cette circonscription s'opposent à l'ouverture des magasins le dimanche.

En décembre 1992, Neil Gaudry a envoyé 9 502 cartes-questionnaires aux électeurs de sa circonscription. Parmi les 1 146 réponses reçues, 63% exprimaient une opposition à l'ouverture des magasins le dimanche, contre 36,4 % en faveur.

Conclusion de Neil Gaudry: «Les gens ne veulent pas du magasinage le dimanche et je voterai NON aux amendements du gouvernement.»

L.G.



Photo: Yves Chartrand

Du recyclage local... pour l'instant

La Ville de Winnipeg a lancé officiellement, le 19 mars, son projet de recyclage. Toutefois, un seul dépôt accepte présentement les journaux, le verre, le plastique et autres matières recyclables, soit au centre commercial Garden City dans le nord de la capitale. Winnipeg avait l'intention d'ouvrir d'autres centres ailleurs, mais n'a pas obtenu pour l'instant la collaboration de centres commerciaux visés. La Liberté est au nombre des commanditaires du projet, à l'instar d'autres entreprises de presse comme le Free Press, le Sun et Canadian Publishers.

Un nouveau plan de développement à Saint-Pierre-Jolys

«Les gens sentent qu'il y a de l'espoir»

Environ 200 personnes ont participé à une réunion publique le 17 mars dernier à Saint-Pierre-Jolys, au cours de laquelle on a dévoilé un plan de développement global pour le village.

Vision Saint-Pierre-Jolys est le résultat d'une table ronde qui, ces derniers mois, a permis à environ 25 organismes et une cinquantaine de personnes de suggérer des pistes pour le développement du village. Le document de 16 pages contient plusieurs recommandations dans quatre différents secteurs. En voici quelques exemples:

1) Secteur économique

- Mettre au point des stratégies pour développer le tourisme, encourager les entreprises et commerces locaux et en attirer de nouveaux.

- Renouveler les fonctions d'agent de développement économique occupées jusqu'à présent par Réal Curé.

2) Secteur communautaire

- Construire un terrain de tennis et une piscine dans le parc Carillon.

- Convaincre un entrepreneur de construire des condominiums pour les personnes qui veulent vendre leur maison privée mais sont trop jeunes pour entrer au Manoir.

3) Secteur éducatif

- Encourager l'école à se trouver «une vision».

«Les gens ressentent un certain malaise par rapport à notre école», confie René Desharnais, un des trois membres du Comité de la table ronde (1). «Certains on recommandé que l'on fasse la promotion de notre programme d'immersion. Après ça, des gens ont fait ajouter que l'on assure aussi la promotion de notre programme français.»

- S'assurer que Saint-Pierre-Jolys conserve des bureaux régionaux lors de la mise en place de la gestion scolaire francophone.

4) Secteur culturel

- Créer un poste d'agent culturel pour «donner un coup de main» aux bénévoles dans les activités comme la Cabane à sucre et les Folies Grenouilles.

- Développer un carnaval d'hiver, par exemple en amplifiant le Festival de Moto-neige qui a commencé cette année.

- Enrichir la programmation des Folies Grenouilles.

René Desharnais précise que les organismes locaux vont prendre directement en charge l'étude et la mise en pratique des projets qui les concernent.


Archives La Liberté

René Desharnais. «Beaucoup d'énergie positive.»

Pour sa part, le Comité de la table ronde va assurer le suivi global et proposer prochainement au village de Saint-Pierre et à la municipalité de De Salaberry d'adopter le rapport Vision Saint-Pierre-Jolys.

«J'ai senti beaucoup d'énergie positive durant la réunion, assure René Desharnais. Déjà, le fait que la salle était pleine donnait beaucoup de force et de crédibilité au document. Les gens ont senti qu'il y avait vraiment de l'espoir, même si Saint-Pierre a connu une certaine perte ces dernières années, qu'on avait un plan d'action qui nous permettra d'aller de l'avant.»

Laurent GIMENEZ

(1) Les deux autres membres sont Réal Curé et Michel Forest.

HAYWOOD

Des chapelets pour les chrétiens du monde

Des paroissiens de Haywood, en majorité des personnes âgées, ont trouvé un moyen original de venir en aide à leurs concitoyens du monde: ils fabriquent des chapelets.

Ainsi Georges Demers, 73 ans, en est à son 1 680e chapelet depuis novembre dernier. «Ça m'a permis de passer un bon hiver», lance-t-il. Quelque 25 paroissiens ont mis la main à la tâche après que Cécile Koanburger, d'origine ukrainienne, soit venue leur expliquer comment fabriquer les chapelets en octobre dernier. Depuis, les paroissiens de Haywood ont confectionné quelque 6 000 chapelets.

Les grains, explique l'abbé Réal Forest, sont achetés auprès d'une organisation du Kentucky, Our Lady's Rosary Makers.

Une fois terminés, les chapelets retournent aux États-Unis, où ils sont acheminés vers divers pays: «Les évêques de Russie et de Croatie en demandent des milliers, et nous en avons envoyé 500 au Venezuela et 500 autres à des prisonniers», dit l'abbé Forest.

Georges Demers met environ une heure à fabriquer un chapelet; il compte en faire encore beaucoup d'autres. «Il y en a qui commencent à se fatiguer, dit-il. Mais moi je ne suis pas encore tanné.»

S. L.

Hausse des taxes de 4 % dans Saint-Boniface

Il manque encore 1,2 million $

Les taxes scolaires sur le territoire de la Division de Saint-Boniface augmenteront de 4 % en 1993-1994, ce qui signifie une hausse moyenne de 18,50 $ sur la facture du contribuable.

La Division récoltera quelque 10 millions $ en taxes, mais le directeur général Gérald McConaghy indique que, malgré tout, les commissaires n'arrivent toujours pas à équilibrer le budget. Avec des dépenses prévues de 33 millions $, la Division scolaire fait face à un manque à gagner de 1,2 million $.

«Nous devons considérer quelles options s'offrent à nous», indique le directeur général, qui ne prévoit pas terminer cet exercice budgétaire avant la mi-avril.

En répondant à un sondage de l'Association manitobaine des commissaires d'écoles, Saint-Boniface avait indiqué qu'elle préférait un gel du salaire de tous les employés aux huit jours pédagogiques et administratifs non rémunérés.

Ce gel, basé sur les salaires de 1992, pourrait débuter le 1er juillet 1993. «Mais lors du congrès de l'Association en fin de semaine, la ministre a indiqué qu'elle refusait de décréter un tel gel. Il nous reste à voir ce qu'on peut faire.» Gérald McConaghy estime qu'en bout de ligne, dans la poche des employés, le gel des salaires équivaudrait à la perte encourue par ces huit jours non payés.

La Division scolaire de Saint-Boniface a 1,7 million $ en réserve, mais ne gagnerait rien à long terme à puiser dans ce bas de laine: «Nos prévisions nous indiquent qu'en 1994-1995, si nous avons le même niveau de revenus, le manque à gagner serait encore plus élevé.»

Les commissaires se réunissent le 6 avril pour discuter budget, mais il serait étonnant, aux dires du directeur général, qu'ils soient en mesure d'équilibrer le budget à cette date.

S. L.

Le centenaire de Saint-Claude

Des surplus versés dans la communauté

L'année centenaire de Saint-Claude, qui a vu se dérouler en 1992 de multiples activités, a été un succès. À tel point que le comité organisateur a écopé de quelque 10 000 $ de surplus sur un budget de dépenses de 149 000 $, sans compter les profits réalisés par les organismes chargés d'organiser des activités précises au cours de l'année.

Le président du comité du centenaire Alain Philippot se dit satisfait du déroulement des activités du centenaire. «Tout s'est bien passé jusqu'à la fin de semaine des 10, 11, 12 juillet, qui était le point culminant de l'année», et à laquelle un grand nombre d'ex-résidants ont participé.

«Les activités qui ont suivi, comme la Boîte à chansons, ont aussi très bien été. À la dernière célébration le 31 décembre, les gens étaient épuisés de fêter!

«Une année comme celle-là donne un petit coup à l'économie du village. Les gens en ont retiré une fierté: ils ont vu qu'ils étaient capables de faire quelque chose de bien!»

Le 19 mars, les organisateurs ont distribué leur surplus en subventions à divers organismes du village, «qui eux n'ont pas réalisé de profits avec les activités du centenaire», explique la secrétaire Agnès Cormier. Les surplus, précise-t-elle, proviennent de dons, de subventions et d'activités de levée de fonds diverses.



photo: Sylviane Lanthier

Le président du comité du centenaire, Alain Philippot, remettait des chèques à Paul Lachance, représentant du district de santé, Robert Hébert, des pompiers, Gilles Chappellaz de la Chambre de commerce, Denis Dufault de la Société d'agriculture (terrain de camping), Claire Tétreault du service ambulancier et à Simone Dupasquier, secrétaire du Village.

Seuls 943,21 $ ne seront pas redistribués à des organismes, cette somme étant «gardée dans un fonds, pour ouvrir la capsule témoin dans 100 ans.»

Cette capsule, qui contient divers objets concernant le centenaire de Saint-Claude tels le drapeau du village, sera mise sous terre le 11 juillet prochain.

Les services d'ambulance et d'incendie ont reçu 1 500 $ chacun pour l'achat d'équipement. La Chambre de commerce s'est vu remettre 3 000 $ et le Village 2 000 $, pour l'amélioration du terrain de camping et du parc.

L'hôpital pourra acheter un respirateur artificiel, au coût de 1 500 $, pour la salle de soins palliatifs. Enfin, la congrégation des Filles de la Croix a reçu 500 $, «en reconnaissance de ce qu'elles ont fait».

«Ces dons, précise Agnès Cormier, bénéficieront à tous les gens de Saint-Claude par ricochet.»

Le comité organisateur a également remboursé la paroisse (3 000 $) et la Gazette (1 000 $).

Sylviane LANTHIER

La gestion à Sainte-Agathe?

«Notre école est bien désignée française»

La présidente du Comité de parents de Sainte-Agathe croit que la Division scolaire de la Rivière-Rouge pourrait perdre plus que 25 % de ses effectifs avec la venue de la commission scolaire francophone.

Gisèle Barnabé a tenu à contester les chiffres proposés par le directeur général de la Division, Ronald Perron, quant à la perte que subira La Rouge lorsque la gestion sera mise en place (La Liberté du 19 mars). Selon Ronald Perron, la Rouge perdra de 15 à 25 % de ses effectifs.

Gisèle Barnabé rappelle également que l'école de Sainte-Agathe est la seule désignée française de la Division et, qu'à ce titre, le Comité de parents, après avoir consulté ses membres, a déjà indiqué son intention de faire partie de la commission gérée par la minorité.

«On a une école désignée française, ce qui nous a permis, l'an dernier, de se déclarer en faveur de la gestion quand la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) nous a demandé de se prononcer.

«Notre comité a fait une rencontre avec les parents, souligne la présidente, et on a pris position. C'est un choix qui s'en vient et on va l'exercer. Avec la centaine d'élèves à Sainte-Agathe, ça fait déjà 8 % de la Division juste pour une école.»

Gisèle Barnabé s'inquiète toutefois du choix qui sera accordé aux parents individuellement. Elle craint que ce choix risque de remettre en cause la viabilité de son école si, par exemple, les parents d'une trentaine d'élèves optaient pour le statu quo.

«Déjà la viabilité de ton école est diminuée, c'est inquiétant.»

J.-P. D.

T'es en parenté avec qui, toi?



Je m'appelle Alexandre Donald Joseph Lafrenière et je demeure à Sainte-Anne avec mes parents André et Michelle (Fillion) Lafrenière.

Je suis le petit frère de Guylène (8 ans) et Colin (7 ans).

J'ai eu 1 an le 6 février 1993. Mes grands-parents sont Robert et Simone (Labossière) Lafrenière de Sainte-Anne et Lucien et Elizabeth (Desrosiers) Fillion de Saint-Vital/Mercedes, Texas.

Mes parrain et marraine sont Donald et Mona (Bilodeau) Fillion de Saint-Jean-Baptiste.

150 personnes à l'assemblée annuelle de la FPCP

Les parents montrent leur frustration

Trois semaines après le jugement de la Cour suprême, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) reste toujours sans nouvelles quant à sa demande de rencontrer d'urgence le premier ministre Filmon. C'est dans un climat d'incertitude face à l'avenir de la gestion scolaire que s'est déroulée la réunion annuelle de l'organisme le 20 mars.

Le gouvernement a toutefois indiqué son intention de procéder très prochainement avec le dépôt d'un projet de loi sur la gestion scolaire par la minorité francophone, en vue de se conformer au jugement unanime du 4 mars de la Cour suprême, mais sans modifier le scénario prévu avant le jugement.

Les 150 parents à l'assemblée ont pressé leur organisme de continuer à utiliser la voie juridique, si le projet de loi de la province ne modifiait pas les intentions annoncées en mars 1992.

«Qu'est-ce qui nous empêche de saisir nos écoles?», a demandé un parent à l'expert constitutionnel Michel Bastarache. La question, qui se passait de réponse, a reçu des applaudissements.

Pour le président sortant, Gilbert Savard, plusieurs interventions au cours de la journée étaient des indications du niveau de frustration des parents face aux membres du gouvernement. «Arrêtez de tétailler, les nombres sont là; le tribunal a demandé d'agir sans délai.

«Il y a des parents de la Rouge à l'assemblée qui nous ont dit: si vous procédez avec les 13 écoles désignées, ne nous oubliez pas! Certains d'entre eux sont prêts à faire partie de ce rassemblement. Ça va être un défi de voir comment les intégrer.»

Une des recommandations de l'assemblée a été de demander à chaque communauté d'élire un représentant à une commission scolaire provisoire. Les parents sont aussi prêts à suivre une formation proposée par la FPCP en vue de connaître les rôles et responsabilités de commissaire d'école.

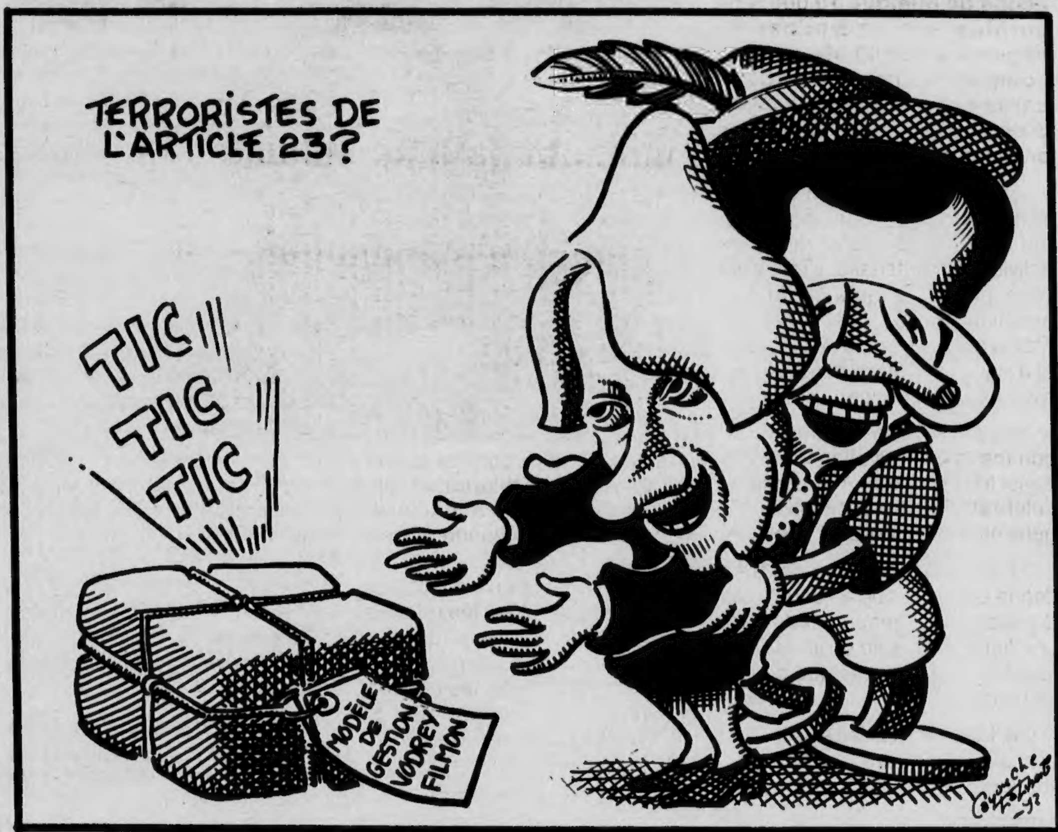
Une partie de la journée a également été consacrée au rêve, c'est à dire à l'élaboration d'une vision de l'état d'une communauté qui gère son école française. Des jeunes, des parents impliqués et des grands parents ont donné des témoignages.

«C'était un genre de thérapie de groupe, explique Gilbert Savard. Les gens disaient spontanément ce que c'était pour eux, la gestion, il y a eu des moments émotifs. On a vu comment les liens pouvaient être resserrés entre les régions, entre l'urbain et le rural, avec les échanges, les communications à distance.

«Ce que j'ai retenu surtout, c'est la dimension culturelle de l'école. On ne veut pas un programme scolaire traduit de l'anglais, mais un système qui répond à nos besoins, à ceux de la famille franco-manitobaine, et qui débouche sur les autres familles francophones du Canada.»

Un seul nouveau membre a été élu au conseil d'administration: Gisèle Champagne de la région urbaine. Entre autres, Gilbert Savard a été réélu. «J'aimerais bien continuer comme président; je trouve que ma job n'est pas finie.» Les représentants des régions vont se rencontrer dans les prochains jours pour nommer les membres de l'exécutif.

Jean-Pierre DUBÉ



Michel Bastarache analyse le jugement de la Cour suprême

«Le gouvernement n'a pas la même latitude»

«La décision de la Cour suprême exige la mise en place de deux systèmes: un pour la majorité et un autre pour la minorité, a expliqué l'orateur invité de la FPCP, Michel Bastarache, lors de l'assemblée annuelle du 20 mars. Ça ne donne rien de chercher toutes sortes de prétextes pour couper les cheveux en quatre.»

L'avocat constitutionnel, qui a représenté la Société franco-manitobaine et la Commission nationale des parents francophones à l'audience du 3 décembre en Cour suprême, soutient que le jugement du 4 mars réduit la marge de manoeuvre de la province.

Voici un résumé de ses commentaires:

- la Cour exige la participation des parents, et les parents ont déjà rejeté la proposition gouvernementale;

- le droit prévu à l'art. 23 n'est pas lié au choix de certains, mais à l'existence d'un nombre suffisant, et la Cour a indiqué que ces nombres existaient, du moins dans la région de Winnipeg;

- le statu quo n'est pas acceptable, l'art. 23 est réparateur, c'est-à-dire qu'on ne peut plus compter sur la majorité pour répondre aux besoins de la minorité;

- l'obligation de favoriser le regroupement du potentiel des enfants de la minorité (et non seulement les inscrits actuels) par l'offre active;

- le devoir de ne rien faire pour nuire et d'éviter toute structure qui fait obstacle au regroupement des nombres suffisants.


photo: Jean-Pierre Dubé

Michel Bastarache: le français partiel est incompatible avec l'art. 23.

Pour Me Bastarache, également le président-directeur général de la compagnie d'assurances l'Assomption, de Moncton, les commentaires des juges ressemblent à une déclaration d'invalidité du projet gouvernemental.

«Le système parallèle pour les francophones qui veulent rester avec le statu quo divise les nombres, réduit l'accessibilité et met en péril la qualité de l'éducation offerte à la minorité.

«La Cour parle de mettre en oeuvre des mécanismes qui favorisent les établissements de la minorité. Les programmes d'immersion et de français partiel, ces façons de satisfaire la minorité, sont incompatibles avec l'art. 23.

«Au minimum, le système de langue française doit avoir préséance sur les autres services offerts à la minorité. On ne peut pas maintenir un système au dépens de la commission scolaire de langue française. La délimitation du territoire ne doit pas empêcher d'attirer des élèves de langue française.»

Selon le modèle annoncé par le gouvernement, les membres de la minorité auront le choix entre être gouvernés par les commissions scolaires actuelles et la nouvelle commission francophone.

«Selon la Cour suprême, dès que vous avez une école, vous avez le droit de gestion. Il y a aucun autre critère à satisfaire. La province a l'obligation de regrouper toutes les écoles désignées immédiatement.»

J.-P. D.

Frais différentiels pour les étudiants étrangers

Des mesures économiques qui n'économiseront pas

La province a récemment annoncé une augmentation de 75 % des frais de scolarité pour les étudiants venus de l'étranger, et ce, à partir de septembre 1993. La ministre de l'Éducation, Rosemary Vodrey, insiste qu'elle prend ces mesures pour se mettre au même niveau que les autres provinces.

«La ministre dit qu'elle suit les autres provinces en mettant des frais différentiels, remarque le nouveau représentant des communications pour la Communauté internationale des étudiant.e.s (CIE) du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Mohamed Nour. Mais est-ce que les autres universités ont augmenté petit à petit ou ont-elles passé de 0 à 75 % tout à coup comme la ministre propose? C'est ça qui nous dérange le plus.» Il ajoute que le gouvernement aurait pu augmenter de 25 % par année d'ici trois ans, par exemple.

Luc Bourgeois, étudiant français au doctorat à l'Université du Manitoba, est du même avis. «C'est embêtant parce que c'est arrivé comme un cheveu sur la soupe. Les étudiants n'ont pas été consultés; la ministre est arrivée en disant: voilà c'est fait! L'université n'est pas prête pour ça. Si le gouvernement avait dit 75 % d'ici 1996, par exemple, l'université aurait eu le temps de se préparer et d'organiser peut-être un système de bourses pour équilibrer.»

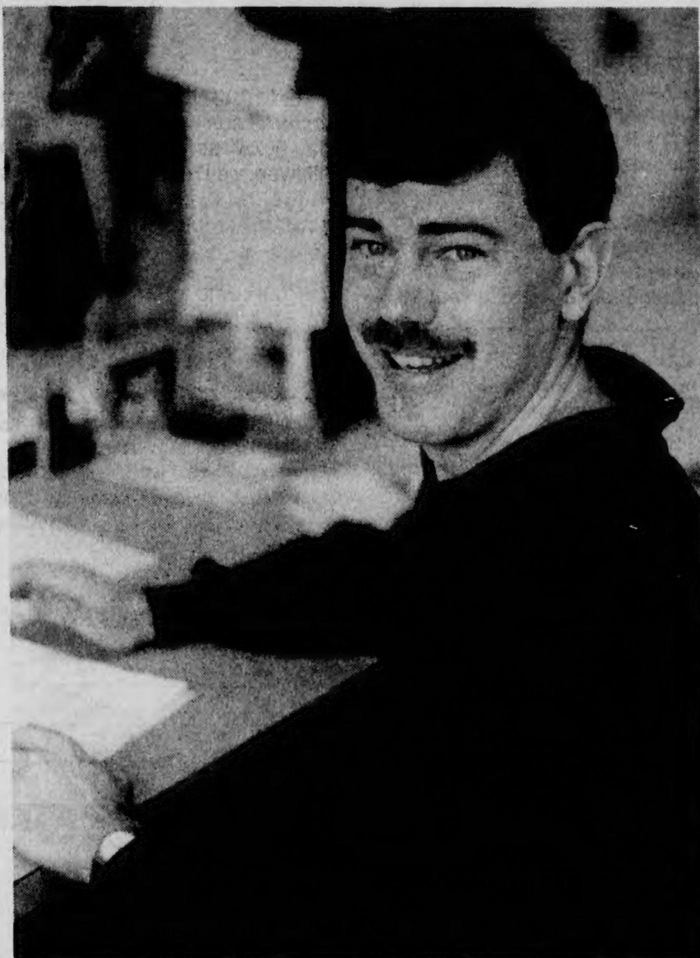
Les étudiants étrangers comparent cette soudaine hausse de frais de scolarité à la brisure d'un contrat: «Pour les étudiants qui sont déjà inscrits et qui sont en deuxième ou troisième année de leur baccalauréat, ça bouleverse leur cycle scolaire, remarque l'ancien secrétaire de la CIE, Souleymane Diallo.

«Certains étudiants ne pourront pas se le permettre. En plus du loyer, de la nourriture, des vêtements, ce n'est plus à leur portée», ajoute Mohamed Nour qui a déjà entendu des échos d'étudiants qui pensent retourner dans leur pays d'origine. Les étudiants étrangers forment 2,5 % de la population étudiante du CUSB.

Le président actuel de l'Association des étudiant.e.s du CUSB, José François, et son successeur, Réal Déquier, ont discuté de la question avec la ministre le 19 mars. «Elle ne bouge pas, relate José François. On lui a demandé d'exclure les étudiants qui étaient déjà inscrits parce qu'ils ne s'attendaient pas à ça quand ils sont venus, mais il n'en est pas question. Elle nous a suggéré de parler à nos propres universités pour créer des bourses pour aider ces étudiants.» Une suggestion que l'AECUSB a bien l'intention de poursuivre.

Luc Bourgeois, étudiant en agriculture, admet qu'il y a une distinction à faire pour les cycles supérieurs, où la plupart des universités n'ont pas de frais différentiels. «À ce niveau, on n'est pas ici seulement pour étudier; on fait beaucoup de recherche qui est, dans le fond, du travail pour la communauté. Dans mon cas, jusqu'à présent, j'ai travaillé sur la qualité des semences (maîtrise) et maintenant je travaille avec les mauvaises herbes résistantes aux herbicides. C'est un grand problème déjà pour les agriculteurs d'ici.»

Il signale que plusieurs départements de l'Université du Manitoba seront touchés, particulièrement ceux qui emploient le plus grand nombre d'étudiants étrangers aux cycles supérieurs, soit les facultés de génie, de médecine et d'agriculture. «Beaucoup de professeurs ont investi de l'argent et des ressources dans des projets de recherche entrepris par ces étudiants.»


photo: Karine Beaudette

Luc Bourgeois, venu de la France, a complété sa maîtrise en agriculture en décembre 1992 avec l'Université du Manitoba. Il a entrepris son doctorat en janvier. «Toute cette question soulève un peu de racisme. Depuis que je suis ici, c'est la première fois que je le ressens.»

Luc Bourgeois, venu de l'Alsace, croit d'ailleurs que l'imposition de frais différentiels ne récupérera pas d'argent comme l'espère le gouvernement puisque les inscriptions venant de l'étranger baisseront considérablement, comme l'ont constaté d'autres universités qui ont ainsi perdu entre 30 et 50 % de leur effectif d'étudiants étrangers. Le Manitoba compte environ 1 700 étudiants étrangers actuellement.

Souleymane Diallo pense que la réputation du CUSB, en particulier, va subir des conséquences: «Les étudiants iront dans les grandes villes, comme au Québec, où il y a plus de choix et plus de facultés, aux niveaux des maîtrises et des doctorats surtout.» La CIE, qui compte une trentaine de membres, songe à exprimer son mécontentement par une pétition.

«Terre-Neuve et le Manitoba étaient les deux seules provinces qui n'avaient pas de frais différentiels jusqu'à présent, indique José François. Si c'est une consolation, la ministre a dit que les frais vont continuer à être parmi les plus bas au Canada.» Il cite en exemple le Québec où les frais sont cinq fois plus élevés pour les étudiants internationaux.

Mais il pense que les effets de l'augmentation se feront tout de même sentir à Saint-Boniface: «Ça va décourager des étudiants internationaux de venir ici, ou au Canada. L'absence de frais différentiels était une des choses qui attiraient du monde ici.»

Karine BEAUDETTE

SAINT-BONIFACE

L'Accueil II toujours sur les rails

Un total de 52 personnes ont effectué un dépôt de 1 000 $ en vue de se réserver une place au projet de développement domiciliaire pour personnes âgées des Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface, l'Accueil colombien II. Le groupe croit encore pouvoir atteindre son objectif de 60 expressions d'intérêt avant le 1er avril.

«52 noms, ce n'est pas tout à fait assez, avoue le secrétaire-trésorier du projet, Guy Mao. Mais on devrait se rendre à 60 d'ici la fin mars. Il y a des gens qui attendent qu'Omer Lamoureux (le président de la corporation) revienne de vacances pour embarquer.»

En 1992, les Chevaliers ont acheté sous conditions le terrain de 2,75 acres de Newman Millworks à l'angle Des Meurons et Bertrand, dans le but d'y faire construire une résidence de 82 unités au coût de 7,5 millions $.

Pour remplir les conditions de vente, les Chevaliers doivent réunir suffisamment de noms pour assurer le financement, faire modifier le zonage et satisfaire des normes environnementales. La date de possession est le 1er mai et le propriétaire actuel exige trois mois d'avis avant le début des travaux.

Selon Guy Mao, la demande de changement de zonage a été soumise à la Ville et sera entendue le 21 avril au Comité communautaire de Riel. De plus, les Chevaliers ont rencontré les résidants et commerçants du quartier le 10 mars et obtenu leur appui.

Le groupe a commandé des plans et devis, et va rencontrer des contracteurs et des institutions financières au cours des deux derniers jours de mars.

L'Accueil II pourrait même recevoir un appui financier de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le bureau de Winnipeg de l'agence fédérale a recommandé l'approbation d'un emprunt de 75 000 $ pour la réalisation des études préliminaires. «On attend une confirmation d'Ottawa, vers la fin avril, précise Guy Mao.»

Jean-Pierre DUBÉ

Des bénévoles pour les dames âgées

Le "Sr. Clermont Outreach Program", qui relève des Soeurs Grises, a besoin de bénévoles pour rester avec des dames âgées le samedi, de 19 h à 21 h, afin de donner la chance à la personne qui prodigue les soins d'aller à la messe.

Pour de plus amples renseignements, appelez Ann au 233-0081.

Yves CHARTRAND

WINNIPEG

Exposition d'orchidées

L'exposition-concours de la Société des orchidées du Manitoba se déroulera du 1er au 4 avril au Centre des congrès de Winnipeg (375, rue York).

Les membres de la Société (une centaine) présenteront leurs plus belles fleurs et mettront en vente de nombreux spécimens. Les amateurs pourront aussi obtenir de précieux conseils sur la culture des orchidées.

L.G.

LA BROQUERIE

Une année difficile pour sortir du déficit

Le Municipalité rurale de La Broquerie a mis un terme à son plan de pavage de routes qui a engendré un déficit imprévu de 62 000 $ pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1992.

Ce sera donc une année de vache maigre, puisque le conseil municipal s'est engagé, selon le secrétaire-trésorier Laurent Tétrault, à geler les taxes et à recouvrer complètement le déficit en 1993.

«Ça va être très difficile de ne pas augmenter les taxes, mais on va le faire.» Le budget n'est pas encore finalisé, puisqu'on attend l'annonce de la province quant à la subvention per capita. On s'attend à une augmentation des frais pour la sécurité (la GRC) qui serait déduite de l'aide provinciale.

La municipalité a déjà décidé d'annuler son plan de pavage sur cinq ans. «On a pavé où il y a beaucoup de résidences (les chemins Twin River et Borland), explique Laurent Tétrault, mais pour l'avenir on va tout simplement «graveller» les chemins comme il faut.

«C'était une nouvelle expérience pour nous autres de paver dans le rural. Ça nous a coûté trois fois plus cher que prévu. On pensait que ça coûterait de 12 à 15 000 $ le mille, mais ça a monté à 30 à 35 000 $ le mille. C'est un gros déficit, ça ne nous est jamais arrivé avant.»

Mais le pavage s'est aussi avéré un problème pour les véhicules lourds, comme les camions de lait et les tracteurs, explique le secrétaire-trésorier.

«On ne veut pas que les fermiers passent sur le pavé avec leur grosses machines, parce que le pavé qu'on fait n'est pas aussi solide que celui de la province.» De plus, les fermiers et les camionneurs n'aiment pas faire des détours.

La Broquerie va toutefois procéder avec le pavage du chemin Tétrault, qui mène au terrain de golf La Vérendrye, grâce à une aide de la province pour la moitié des coûts.

Les routes ne sont pas les seules victimes du déficit. Le projet d'embaucher un assistant au superviseur des travaux, Jean Kirouac, a été remis indéfiniment.

J.-P. D.

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une langue qui danse

Les élèves de l'école élémentaire de Saint-Jean-Baptiste ont démarré la Semaine internationale de la francophonie le 18 mars avec une activité culturelle sous le thème Une langue qui danse.

En plus du visionnement du vidéo de Jours de plaine (de Réal Bérard sur la chanson de Daniel Lavoie), les participants et spectateurs ont vu les différentes facettes de la langue française en théâtre, en chanson, en danse, en jeux, en musique et même en farces.

L'école élémentaire (maternelle à 8e) prend part à une série d'activités pour la Semaine de la francophonie incluant l'apprentissage d'un poème, la fabrication d'un macaron, la lecture silencieuse en français et une exposition de compositions en français. Pour terminer, les classes vont s'affronter dans des parties de Génies en herbe sur le thème de la cuisine.

La professeure de 1e et 2e année, Micheline Sabourin, fait remarquer que la semaine internationale tombait en plein dans le thème choisi par l'école pour l'année 1992-93. «L'objectif de notre école cette année, c'est la fierté de la langue», explique la porte-parole du comité mis sur pied pour l'occasion.



photo: Karine Beaudette

Micheline Sabourin, professeur à l'école élémentaire de Saint-Jean-Baptiste: chaque classe prendra le temps de défiler devant un drapeau franco-manitobain qui leur sera expliqué.

«Le président du l'Association des directeurs d'écoles, Michel McDonald, avait lancé l'invitation aux écoles de souligner la semaine. Pour nous, c'était parfait puisqu'on voulait justement travailler à renflammer la fierté de la langue et de la culture chez nos jeunes cette année.»

K.B.

Semaine de la francophonie



photo: Karine Beaudette

Les couleurs franco-manitobaines

Environ 160 personnes se sont rassemblées devant le Centre culturel franco-manitobain le 22 mars pour souligner la Semaine nationale de la francophonie avec le déploiement du drapeau franco-manitobain. Des classes de trois écoles (Lavallée, Lacerte et Taché) étaient présentes à la cérémonie. La Société franco-manitobaine a distribué 180 macarons arborant le symbole franco-manitobain.

CULTUREL



Quoi de neuf?

Du côté des romans

Le choix de Danielle Chagnon nous amène dans le monde de l'enfance et de l'imaginaire.

«*Douze coups de théâtre*, de Michel Tremblay (chez Leméac), ce sont douze histoires de théâtre qui ont marqué la vie de l'auteur des Belles-Soeurs.

«C'est aussi l'histoire de sa famille, de sa vie sur le plateau Mont-Royal (un quartier de Montréal). C'est très touchant, entre autres dans la façon dont il décrit son père et sa mère. Il les aime beaucoup et il le montre dans des événements quotidiens.»

TREMBLAY

DOUZE COUPS DE THÉÂTRE



Les parents de Michel Tremblay n'étaient pas d'accord avec cette vocation pour le théâtre qu'il s'était découverte assez jeune, «et il faisait toutes sortes de tours de passe-passe pour aller au théâtre».

Voici donc un Michel Tremblay, qui se situe entre Babar le petit éléphant, la première pièce qu'il ait vue, et le Train, avec laquelle il remportait en 1964 le Concours des jeunes auteurs de Radio-Canada.

Danielle Chagnon est «restée sans mot», devant le roman «étonnant et plein de surprises» qu'Alexandre Jardin a concocté avec *Le Petit sauvage* (chez Gallimard).

«C'est l'histoire d'Alexandre Eiffel, descendant de Gustave Eiffel. Alexandre est un riche industriel qui décide un jour de laisser sa vie monotone, sa femme, son travail, sa ville et ses amis pour retrouver les plaisirs de l'enfance: construire des cabanes dans les arbres, et surtout courir après ses rêves et ses amours de jeunesse.»

Soulignant l'écriture très belle de l'auteur, Danielle Chagnon s'est laissée porter par ce livre «charmant, imaginatif et surprenant». Même si au fond les thèmes n'ont rien de nouveau et que «certains passages sont un peu cucul», «c'est plein de surprises tout le temps» et rafraîchissant.

S. L.

John Bourgeois joue au MTC

Portrait d'un artiste passionné

Jouer Shakespeare. John Bourgeois était étudiant en littérature anglaise à l'université Concordia à Montréal quand, au détour d'un cours de théâtre, il s'est découvert un rêve, une vocation. Et une passion.

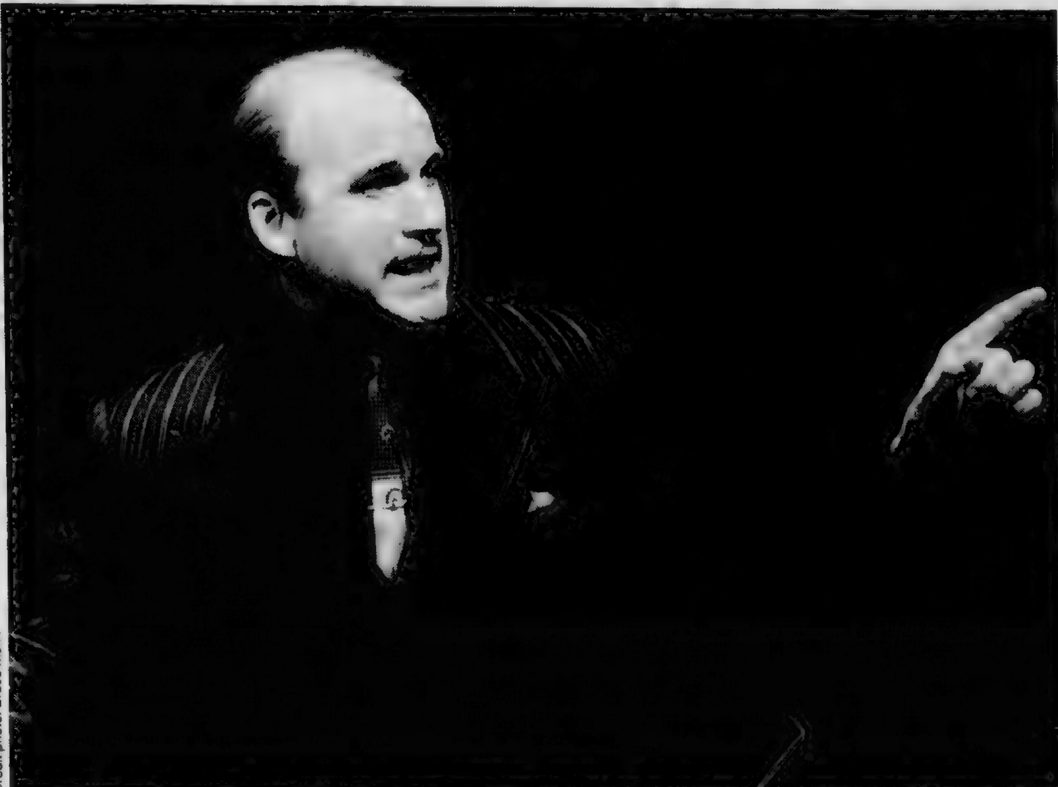
Le comédien, qui tient le rôle de Louie dans Lost in Yonkers, la pièce de Neil Simon qui tient l'affiche en ce moment au Manitoba Theatre Centre (1), a alors fait ses valises. Direction: Londres. «C'était une décision évidente, se souvient-il. J'étais tombé en amour avec Shakespeare, je voulais travailler en théâtre classique.» Après des études en Angleterre, il revient au pays et joue à Stratford pendant trois ans, tenant divers rôles dans une dizaine de productions shakespeariennes.

Acteur, mais aussi metteur en scène et directeur artistique du Skylight Theatre à Toronto, John Bourgeois est installé dans la ville reine depuis dix ans. «Traverser l'Atlantique procure un choc culturel moins grand que traverser la frontière Québec-Ontario, dit-il. Au début, pour moi, Toronto c'était le Big Chill!»

Né d'un père francophone et d'une mère irlandaise à Ville Saint-Laurent sur l'île de Montréal, John Bourgeois a grandi dans un univers bilingue. Son père tenait à ce que ses rejetons parlent anglais. «Quand j'étais jeune je rêvais en français, mes blondes étaient francophones...

«À Toronto, où je ne parle qu'anglais, une partie de moi ressent comme un manque cette perte de vie francophone. J'ai joué dans trois pièces en français à Toronto. Mais je me suis rendu compte que le calibre de mon jeu en français n'était pas aussi bon, à cause de mon accent, de la façon de rendre les émotions.»

Winnipeg, constate-t-il, est une ville où les comédiens aiment se retrouver: «Il y a une vie culturelle riche, et les gens sont sympathiques, le public est chaleureux. Un comédien qui quitte Toronto pour jouer ici quitte sa routine, ses autres responsabilités et peut se consacrer uniquement à son texte. C'est un vrai luxe!»



Crédit photo: Bruce Monk

John Bourgeois, dans son rôle de Louie. Le comédien est à Winnipeg avec ses trois fillettes et son épouse, la comédienne Maria Ricossa, qui tient également un rôle dans la pièce.

Avec le prix des billets qui peut atteindre les 40 $, le théâtre devient de moins en moins un art populaire «et se rapproche de l'opéra». En même temps, le comédien constate que le public, souvent vieillissant, refuse de voir certaines histoires sur scène.

«Ils ne veulent pas penser. C'est difficile ces temps-ci de monter du Shakespeare, ou une pièce dite difficile. On devient complaisant. C'est dommage parce que le théâtre est le seul art scénique qui permet vraiment d'aborder les grandes questions de la vie, de nous faire réfléchir sur ce que nous sommes.»

Dans Lost in Yonkers, John Bourgeois incarne un personnage de brigand sympathique, un rôle comique qui est également «une célébration des rôles de gangsters à la Humphrey Bogard.»

Gagnante d'un prix Pulitzer et de quatre Tony, la pièce met en scène «deux jeunes gars qui doivent surmonter une expérience familiale qui pourrait être destructrice.»

Dans les milieux «sérieux» du théâtre, Neil Simon est souvent accusé de faire du théâtre complaisant: «Et pourtant je l'aime bien. J'apprécie son contrôle de la comédie, sa recherche de vérité familiale et humaine, sa façon de faire ressortir l'ironie des personnages, qui s'en sortent par l'humour.» Car il faut bien rire de temps en temps. «Pour un comédien, faire rire, c'est un cadeau.»

Sylviane LANTHIER

(1) Lost in Yonkers est présenté jusqu'au 10 avril.

Vues sur le théâtre canadien

«L'ignorance nous détruit»

Passionné de théâtre, John Bourgeois constate cependant que le Canada anglais connaît mal et mésestime ses artistes: «Le grand problème des artistes anglophones, c'est qu'ils n'arrivent pas à s'organiser comme force politique, ils n'ont pas d'impact face aux gouvernements» qui ne cessent de grever les budgets dans le monde des arts. Une situation qui «enrage» le comédien...

«Depuis quelques années, on était en train d'installer une dramaturgie canadienne, mais les coupures des conservateurs détruisent ces efforts. Le Canada n'a pas de point de vue national... sauf pour le hockey!»

John Bourgeois estime que le gouvernement coupe les ponts culturels entre les Canadiens. «Le système de distribution des films canadiens n'encourage pas la production. The Last Winter, un film manitobain, joue en ce moment au Centre des congrès, mais qui connaît ce film? Qui sait qu'il est manitobain? Qui peut nommer ses acteurs?

«Prenons le cas de Robert Lepage. C'est un génie du théâtre reconnu internationalement. Quand il dirigeait le Centre national des arts à Ottawa, il montait des pièces mais ne trouvait pas d'appui dans la communauté. They were not getting it! Résultat: il va monter des pièces ailleurs et nous perdons un grand artiste sans rien faire pour le retenir... L'ignorance nous détruit.»

John Bourgeois aime le théâtre qui questionne: «Les oeuvres de Molière, de Shakespeare, de la commedia dell'arte contenaient des éléments d'anarchie. Avec le système de subventions, le théâtre s'institutionnalise et devient conservateur. On joue beaucoup de théâtre complaisant aujourd'hui, qui ne demande pas aux gens de penser, qui ne suscite pas certaines émotions.

«Idéalement, une compagnie de théâtre devrait exister pendant 5, 6 ans. On voit des compagnies qui ont 40 ans, mais produisent-elles du théâtre exigeant, radical, de rebelle, qui nous questionne?»

S. L.

Défilé de mode

200 personnes, 2 000 dollars

Environ 200 personnes ont assisté le dimanche 21 mars au défilé de mode organisé par Réseau pour amasser des fonds en vue de l'ouverture prochaine de l'Entre-temps des Franco-Manitobaines, la maison qui accueillera des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Des mannequins professionnels et des personnalités de la scène manitobaine, tels Monique LaCoste, Ronald Duhamel et Stéphane Langdeau, ont alterné dans la présentation de vêtements de tous les jours ou pour le travail. Le défilé de mode, qui avait lieu au Club La Vérendrye, a permis d'amasser 2 000 $, ce qui amène à environ 21 000 $ le total des sommes recueillies dans la communauté.

«Nous avons dépassé notre objectif dans la communauté, qui était de 20 000 $», commente la directrice de Réseau, Lorraine Fredette.

Quant à la maison, elle devrait ouvrir ses portes en juin. Les rénovations ne sont pas commencées, «nous attendons toujours les réponses de certaines subventionsr», explique Lorraine Fredette.

S. L.

Auditions Juste pour rire

Dix comiques en herbe

Les Auditions Juste pour rire du 28 mars promettent d'être variées avec des numéros solo, duo, mimé. entrecoupés d'interventions par l'animateur de la soirée, Maxime Martin, gagnant manitobain des auditions de 1990.

Dix concurrents sont inscrits: Jocelyn Forgues (un numéro solo et un duo avec Charles Dumont), Jean Fontaine, Marc Bertrand (mime), Joël LaRoche, Suzanne McKenzie, Liancour Willem, Georges Couture, Daniel Lussier et Marquis Pantel.

Les participants ne sauront dans quel ordre ils vont monter sur les planches que le soir même.

Les Auditions Juste pour rire ont lieu au Rendez-Vous (768, avenue Taché) à 20 h. L'entrée est gratuite mais il est préférable de se procurer un laissez-passer, disponible aux trois succursales de la Caisse populaire de Saint-Boniface, au bureau du Festival du Voyageur, au Centre culturel franco-manitobain et à l'Association des étudiant.e.s du Collège universitaire de Saint-Boniface.

K.B.

Reprise en septembre 1993?

Les Blés au vent reprennent leur souffle

Depuis le départ du directeur Guy Boulianne, la chorale des Blés au vent a quelques problèmes à se remettre en marche.

«Quand Guy est parti, plusieurs anciens membres qui ont décidé de prendre une pause, explique le président depuis novembre, Arthur Rajotte. On a essayé de recommencer en septembre 1992 avec un nouvel exécutif et des nouveaux membres. Mais ça ne marchait pas tellement bien. En janvier, on a décidé d'arrêter pour le reste de l'année.»

Par contre, l'exécutif n'a pas du tout l'intention de laisser tomber la chorale après 18 ans d'existence. «Il existe une place et un besoin pour les Blés au vent; le potentiel est là. J'ai confiance qu'on va pouvoir se remettre en marche. On veut planifier pour recommencer avec vigueur en septembre 1993.»

La chorale va placer des annonces pour trouver des personnes à la direction, à l'accompagnement, et pour recruter des nouveaux membres. «On va aussi envoyer une lettre aux anciens membres et à ceux qui avaient commencé en septembre dernier pour voir s'ils sont intéressés de revenir», continue Arthur Rajotte, lui-même membre de la chorale depuis septembre 1991.

Les Blés au vent ont même fixé la date de la reprise au mardi 14 septembre à 19 h 30. «On va essayer un différent soir pour les répétitions, qui avaient toujours lieu les mercredis soirs avant.

Pour un certain nombre de personnes, le mardi allait mieux, à cause du travail ou de la Ligue d'improvisation. On n'a rien à perdre. De toute façon, ce n'est pas écrit dans la roche; on est ouvert à d'autres idées.»

Le répertoire des Blés au vent se veut plutôt contemporain, avec des pièces folkloriques et autres styles. «On voudrait attirer plus de jeunes. Je suis sûr qu'il y a de l'intérêt pour le chant choral.»

K.B.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***The R & B Jazz Band*** au Mârdi Jazz le 30 mars (3 $); ***Roger Fournier et Mary-Anne Lepp*** le 26 mars et ***Ensoniq*** les 1er et 2 avril (3).

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Majesty & Brilliance*** les 2 et 3 avril à 20 h à la salle du Centenaire. Le planiste britannique Stephen Hough y interprètera la Symphonie No 7, Op. 105 en C majeur de Jean Sibelius. On entendra aussi des oeuvres de Liszt et Mendelssohn. Billets (14 $, 18 $, 24 $ et 27 $, - 2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

✓ ***Fiesta!*** C'est le titre du concert auquel vous convie l'Orchestre symphonique de Winnipeg le 27 mars à 20 h et le 28 mars à 14 h à la salle du Centenaire. Au programme: des airs latins parmi les favoris du public, comme The Girl From Ipanema, Brazil ou Mexican Hat Dance. Billets (14 $, 18 $, 24 $ et 27 $, -2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

✓ Le 26 mars à 20 h, les amateurs de ***Tchaikovsky*** pourront assister à un concert de l'Orchestre symphonique de Winnipeg où on entendra 1812 (L'ouverture, Op. 49) et Capriccio italien, Op. 45, ainsi que la Danse du sabre du compositeur arménien Aram Khachaturian. Billets (14 $, 18 $, 24 $ et 27 $, - 2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

THÉÂTRE

✓ Le Département de théâtre de l'Université de Winnipeg monte ***Bonjour, là, Bonjour*** de Michel Tremblay, dans une version anglaise. La pièce est présentée au Gas Station Theatre (445, av. River) du 27 mars au 3 avril, avec relâche le lundi 29 mars. L'admission est gratuite, mais il faut réserver au 786-9402.

✓ ***The Fever***, de Wallace Shawn, est présenté dans huit salons privés de Winnipeg devant un public choisi, du 19 mars au 4 avril. Il y aura une représentation pour le grand public le 29 mars au Warehouse Theatre (140 Rupert St.). Réservations des billets (on paie ce qu'on peut) au 942-6537.

✓ Prairie Theatre Exchange présente ***Monkey Trials II, An Evolutionary Tale***, au Studio Theatre, du 18 au 28 mars à 20 h 30. Le suicide de leur soeur menace de détruire les relations entre deux frères. Billets (11, 99 $) disponibles au 942-5483.

✓ Après le film, la pièce: on peut voir ***Steel Magnolias***, de Robert Harling, au Warehouse Theatre jusqu'au 10 avril. Billets (de 13 $ à 20 $) disponibles auprès de Manitoba Theatre Centre au 942-6537. Pendant le congé du printemps et la fin de semaine de Pâques, les jeunes de 17 ans et moins paieront 50 % du prix adulte régulier.

EXPOSITIONS

✓ Jusqu'au 11 avril, le Centre culturel franco-manitobain propose l'exposition ***Images du désert de Carberry***, comprenant des toiles de Gayle Freed-Stern et un vidéo de Mike Jacobson.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Taken in Hand; Lace and Embroidery*** (jusqu'au 19 avril). 14 artistes d'Amérique latine participent à la nouvelle exposition du Musée intitulée ***Cartographie***, en montre jusqu'au 6 juin. Jusqu'au 17 avril, le Musée présente aussi une exposition d'oeuvres du ***Groupe des sept***.

✓ Quatre photographes autochtones du Canada et des États-Unis proposent ***No Borders***, à la Floating Gallery (219-100, rue Arthur), jusqu'au 10 avril.

ENFANTS

✓ ***Beethoven Lives Upstairs***: c'est le titre du concert pour enfants que présente l'Orchestre symphonique de Winnipeg dimanche le 4 avril à 14 h à la salle du Centenaire. Les enfants entendront plus de 30 extraits d'oeuvres de Beethoven, et assisteront à une dramatisation sur la vie du musicien, qui leur fera comprendre que Beethoven voulait changer le monde avec sa musique. Billets (8, 10 et 11 $) disponibles au 949-3999.

✓ Chaque dimanche après-midi, le Musée des enfants du Manitoba propose une ***activité en français seulement***, avec jeux, théâtre, danse et chants, débutant à 15 h. ***Le 28 mars, l'activité s'intitule: Encore, encore!*** Le Musée des enfants du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au samedi et de 11 h à 17 h le dimanche et les jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres; 2,95 $ adultes; 2,50 $ enfants, étudiants et aînés.

✓ Le Centre Fort Whyte invite les enfants de 6 à 12 ans à un ***camp de jour printanier***. Durant cette journée, les enfants construiront une cabane d'oiseau en bois, mangeront à un feu de camp, entre autres activités. Coût: 17,50 $ membres, 19,50 $ non membres. Les camps ont lieu les 29, 30, 31 mars ou les 1er et 2 avril, de 9 h à 15 h. Il faut s'inscrire à l'avance en composant le 989-8355.

✓ ***Construire un cerf-volant*** qui vole vraiment, à partir d'un sac de papier? Pourquoi pas! C'est l'activité à laquelle sont conviés les 6 à 12 ans, au Centre Fort Whyte le 27 mars à 14 h. S'inscrire à l'avance au 989-8355.

✓ Fantasy Theatre for Children présente deux pièces pour enfants (en anglais) pendant le congé du printemps: ***Puss in Boots***, du 29 mars au 4 avril, et ***Ming Lee and the Magic Tree*** les 29 et 31 mars, au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Renseignements et billets (6 $): 944-0581.

✓ Pendant le congé du printemps, Prairie Theatre Exchange présente quatre spectacles pour les enfants (en anglais), au 3e étage de la Place Portage: ***Hansel & Gretel*** (pour les 5 à 12 ans), ***Waiting for the Sun*** (7 à 12 ans), ***Let's do Munsch*** (2 à 8 ans) et ***Annie and the Old One*** (4 à 12 ans). Renseignements et Billets (6,49 $ ou 21,48 $ pour quatre billets): 942-5483.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature présente l'activité ***Science is fun***, les 30 et 31 mars à 13 h et 15 h. Le Musée propose aussi toutes sortes d'activités autour de ***l'exposition Time and the River of Rythm*** et du carnaval des caraïbes. Renseignements: 956-2830. Entrée: 3,50 $ adultes, 2,50 $ étudiants, 2,25 $ enfants de 4 à 12 ans et aînés.



Photo: André Guyot

Le Festival du Voyageur vous donne rendez-vous le 26 mars pour la grande finale de la 4e saison de la Ligue d'improvisation du Manitoba, au Rendez-Vous, à 20 h. Pour clôturer la soirée, Jacques Lussier donnera un spectacle au Canot, après le match de la LIM. Billets: 3 $ pour le match, 6 $ pour le spectacle de Jacques Lussier (4 $ membres), en vente au bureau du Festival et à la porte.

CINÉMA

✓ Amateurs de pubs, à vos sièges! Le Musée des beaux-arts présente les ***gagnants du 39e Festival de films publicitaires de Cannes*** (1992). Le montage est présenté à la salle Muriel-Richardson jusqu'au 4 avril à 19 h et 21 h, et en matinée (14 h) du 27 mars au 4 avril. Entrée: 6 $, 5 $ pour les aînés et les enfants de 12 ans et moins.

✓ Alison Anders a écrit chaque semaine à Win Wenders pendant un an et demi avant de travailler comme apprentie dans Paris, Texas. Son premier film, ***Gas, Food and Lodging***, est présenté à la Cinémathèque (100, rue Arthur), du 26 mars au 1er avril à 19 h 30. Billets: 5 $, 4$ étudiants, 3,50 $ membres.

✓ Le film manitobain ***The Last Winter***, gagnant de sept prix internationaux et de sept Blizzards (les Oscars manitobains) sera présenté à la salle de cinéma du Centre des congrès à partir du 19 mars.

LOISIRS

✓ Jusqu'au 9 mai, le Planétarium du Manitoba présente ***Galaxies***, un spectacle qui révèle les beautés et les mystères entourant les multiples galaxies de l'univers. Pour connaître les heures des spectacles, composez le 943-3142 à toute heure du jour.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER



photo: Yves Chartrand

Les lauréats du Phonogramme 1993

Lors d'une rencontre au Foyer du Centre culturel franco-manitobain le 23 mars, Radio-Canada a dévoilé les enregistrements réalisés par les lauréats du concours du Phonogramme 1993 et qui seront diffusés à l'antenne de CKSB. Marie-Claude McDonald a remporté la palme dans la catégorie chanson française avec «Maman». Le jury a par ailleurs décidé de primer une chanson d'un nouvel artiste, en l'occurrence «Lettre à un fou manqué» de Marcel Soulodre.

L'Ensemble musical Carl Stamitz à Winnipeg

Les Manitobains trépigneront-ils comme les Espagnols?

Le moins qu'on puisse dire à propos des cinq musiciens français qui présenteront un concert de musique de chambre le mardi 30 mars à Winnipeg est qu'ils ne sont pas des amateurs (1).

Chacun d'eux a au moins un premier prix de clarinette, de violon, d'alto ou de violoncelle dans son étui. Et la liste des distinctions internationales dont on les a honorés et des personnalités prestigieuses avec lesquelles ils ont travaillé suffirait à remplir un bon tiers de cet article!

Un petit exemple quand même. Le clarinettiste Jean-Louis Sajot, ancien Premier prix de clarinette du Conservatoire de musique de Paris, est aujourd'hui musicien avec l'Orchestre national de France. Un poste privilégié qui lui a notamment permis de côtoyer les plus grands chefs d'orchestre, comme Lorin Maazel, Leonard Bernstein, Claudio Abbado, Ricardo Muti et Seiji Ozawa.

En 1979, Jean-Louis Sajot a créé l'Ensemble Carl Stamitz (du nom d'un compositeur du XVIIIe siècle grand amateur de clarinette) dans un but simple: interpréter la plus grande variété possible d'oeuvres de musique de chambre, qu'elles soient classiques, romantiques ou contemporaines.

Cet éclectisme se reflète non seulement dans le répertoire de l'Ensemble, mais aussi dans son organisation, comme l'explique Jean-Louis Sajot: «On peut jouer en trio, en quatuor ou en octuor (huit instruments), ce qui nous permet de couvrir tout le répertoire de musique de chambre.»

C'est donc sous la forme d'un quintette (une clarinette, deux violons, un alto, un violoncelle) que l'Ensemble Carl Stamitz entamera sa première tournée canadienne de Québec à Vancouver.

Jean-Louis Sajot se déclare «absolument ravi» de pouvoir faire connaître son orchestre au public canadien. Il est vrai que les tournées à l'étranger organisées par les alliances françaises offrent aux groupes comme le sien une occasion inespérée d'élargir leur audience internationale.

«Étant donné qu'on n'est pas connu au Canada, comment voulez-vous convaincre un organisateur de tournées de concerts canadien de nous faire venir ici? Je dois dire que le délégué général de l'Alliance française à Ottawa est quelqu'un de très dynamique qui tenait vraiment à nous faire venir.

«On voyage beaucoup depuis 1989-90. Dernièrement, à Madrid, les gens étaient incroyables, d'un enthousiasme débordant. Les publics varient selon les pays et c'est toujours une expérience humaine intéressante. Les Suédois, vous vous en doutez, ne trépignent pas de la même façon que les Espagnols à la fin des concerts!»



L'Ensemble Carl Stamitz a déjà enregistré quatre disques compacts consacrés à la musique de Reicha, Carl Maria Von Weber, Schubert et Jean Françaix. Ce dernier, qui vient de fêter ses 80 ans, a notamment composé la musique de plusieurs films de Sacha Guitry.

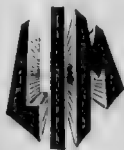
Laurent GIMENEZ

(1) Le concert se déroulera à partir de 20 h à l'église Crescent Fort Rouge (angle Wardlaw-Nassau). Prix des billets: 10 $ et 12 $. Au programme: un quintette pour clarinette et quatuor à cordes du français Antonin Reicha (1770-1836); un quatuor à cordes écrit en 1903 par Maurice Ravel; et un quintette pour clarinette et quatuor à cordes de Mozart.

Combien y a-t-il d'instruments dans un octuor?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté le lundi 29 mars à 9 h précises au 237-4823. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits pour le concert de l'Ensemble Carl Stamitz.

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR
vous présente la



LIGUE D'IMPROVISATION DU MANITOBA

Chaque mercredi soir à 20 h
au Canot, 768, avenue Taché.
Le 26 mars 1993
MATCH FINAL



Des éclats de rire vous attendent!!
Soyez des nôtres.

Frais d'entrée: 3 $ membres, 5 $ invités
Cartes de membre (5 $) disponibles à la porte.











SAINT-BONIFACE

Le Rassemblement du siècle à la télé

Grâce à la télé de Radio-Canada, les participant.e.s au Rassemblement du siècle auront bientôt l'occasion de revivre cet événement qui s'est déroulé au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) en août dernier.

Une émission spéciale d'une heure consacrée aux meilleurs moments sera diffusée le 31 mars à 20 h. Il sera question de l'histoire du CUSB, de son avenir et de la vie quotidienne.

Yves CHARTRAND

CRTC — **Avis public** — Canada

CRTC — Avis public 1993-16 – Une étude des initiatives en matière de développement des talents canadiens – Prorogation du délai pour formuler des observations – Dans le cadre de l'Examen de 90 jours de la radio (Avis publics CRTC 1992-72 et 1993-2). Le Conseil a retenu les services d'une firme de consultants indépendants afin d'effectuer une étude descriptive et des recommandations en vue de changements sur des initiatives en matière de développement des talents canadiens au cours de la période allant de 1985 à 1992. Comme ces documents seront disponibles d'ici le 2 avril 1993, le Conseil proroge par la présente au **14 mai 1993** le délai pour formuler des observations. On pourra obtenir sur demande des copies de cet avis et des rapports en question à la: Salle d'examen, CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.) (819) 997–2429 – ATS: 993–0423; et aux bureaux régionaux mentionnés ci-dessous: Bureau régional des Prairies, 275, ave. Portaage, Pièce 1810, Winnipeg, Man. R3B 2B3 (204) 983–6306 – ATS: 983–8274. Pour de plus amples renseignements vous pouvez également contacter les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997–0313, Fax (819) 994–0218.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

---



Les SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous, seront reçues à l'adresse et à l'heure indiquées sur la formule de soumission.

Dossier: SL 363 10
bfc Shilo (Manitoba)
Reconstruire des chemins Portsmouth et Edinbergh et remplacement des lignes d'eau, des soupapes et des bouches d'incendie

Date de fermeture:
Le mercredi 14 avril 1993

Dépôt pour documents: 100 $

Dossier: SL 364 10
bfc Shilo (Manitoba)
Construction et réparations des divers chemins

Date de fermeture:
Le mercredi 21 avril 1993

Dépôt pour documents: 100 $

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa (Ont.) tél: (613) 998–9549 ou télécopieur: (613) 998–1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada



VENTE PRIVÉE – Saint-Vital

Bungalow, 3 chambres à coucher + 1 au sous-sol, 2 salles de bain, air climatisé central, salle de récré/bar, garage double.
Prix: 93 000 $. Composer le 253–2343.
Portes ouvertes le dimanche de 14 h à 16 h, 42, chemin Gascon.

Reconnaissez-vous ce beau petit bébé?

Devinez qui assumera la présidence de la prochaine campagne de souscription de Francofonds!



- Originaire de Saint-Boniface, rue Dumoulin;
- a oeuvré dans les organismes suivants: Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, Cercle Molière, Centre culturel franco-manitobain, Caisse populaire de Saint-Boniface, CKSB, Radio-Canada, Centre national des Arts.
- est passionné de théâtre.

C'est à suivre...

FRANCOFONDS

144–383, Boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
Tél.: 237–5852

N'oubliez pas FRANCOFONDS dans vos testaments!

MANITOBA
COMMISSION DE RÉGLEMENTATION DES TAXIS

DEMANDES DE PERMIS DE TAXIS DE LUXE ET DE TAXIS ACCESSIBLES

AVIS PUBLIC

La Commission de réglementation des taxis examinera les demandes de permis de commerce de taxis de luxe et de taxis accessibles disponibles dans l'allocation actuelle de taxis, présentées par toute personne intéressée qui se conforme au contenu et aux conditions de la demande.

Les demandes doivent être déposées auprès du secrétaire de la Commission, au bureau de celle-ci, au plus tard le **lundi 26 avril 1993, à 16 h 30**. On peut obtenir une copie des règles de procédure régissant les demandes en faisant une demande en personne au bureau de la Commission. Les règles font état du contenu et des conditions de la demande ainsi que des autres renseignements essentiels.

À compter du mercredi 28 avril 1993, des copies de toutes les demandes déposées pourront être examinées par toute personne intéressée qui en fera la demande en personne au bureau de la Commission.

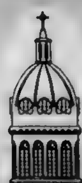
Toute personne intéressée peut intervenir à l'appui ou à l'encontre d'une demande en déposant auprès du secrétaire de la Commission, au bureau de celle-ci, une déclaration d'intervention conforme aux règles de la Commission, au plus tard le **lundi 10 mai 1993, à 16 h 30**.

Les demandes et les interventions seront examinées au cours d'une audience publique débutant le jeudi 13 mai 1993, à 9 h 30 et se poursuivant tous les jours par la suite, selon ce qui sera requis.

COMMISSION DE RÉGLEMENTATION DES TAXIS
T. Smythe, secrétaire
301, rue Weston, bureau 214
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3H4
Téléphone: 945–8919



Manitoba



FACULTÉ D'ÉDUCATION

DEUXIÈME CYCLE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

COURS D'INTERSESSION 1993

1er semestre: 26 avril au 4 juin 1993
2e semestre: 7 juin au 16 juillet 1993
3e semestre: 26 avril au 16 juillet 1993

	Nom du cours	N° du cours	Heure	Semestre
*	Sujets particuliers en administration scolaire II (3)	116.708 L01	mercredi 17 h à 20 h	3
***	Le counselling à l'élémentaire (3)	43.510 L01	mardi 17 h à 20 h	3
**	L'observation de l'enfant (3)	43.530 L01	lundi et mercredi 17 h à 20 h	1
**	Fonctions et attributions des orthopédagogues (3)	43.540 L01	jeudi 19 h à 22 h	3

* Ce cours compte pour l'obtention d'un brevet de directrice et directeur.
** Ce cours peut compter pour l'obtention d'un brevet en éducation spéciale.
*** Ce cours compte pour le counselling.

Afin de suivre des cours au niveau du certificat postbaccalauréat, **il faut être admis au programme**. Pour l'intersession et l'été 1993, il est nécessaire de faire cette demande d'admission **avant le 1er avril 1993.**

Afin de suivre des cours au niveau de la maîtrise, **il faut être admis au programme**. Pour l'intersession 1993, il est nécessaire de faire cette demande d'admission **avant le 1er avril 1993**. Pour l'été 1993, il est nécessaire de faire cette demande d'admission **avant le 31 mai 1993.**

N.B. Nous ferons l'annonce des (du) cours d'été 1993 en mai 1993.

Le Collège se réserve le droit d'annuler l'un ou l'autre de ces cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210

En bref

Ligue junior B du Manitoba

Finale

17 mars
Sainte-Anne 0 Selkirk 5
19 mars
Selkirk 11 Sainte-Anne 3
21 mars
Sainte-Anne 1 Selkirk 6
(Selkirk mène la série 3-0)
24 mars
Selkirk - Sainte-Anne 20 h
26 mars
Sainte-Anne - Selkirk (si nécessaire)
28 mars
Selkirk - Sainte-Anne 14 h (si nécessaire)
29 mars
Sainte-Anne - Selkirk (si nécessaire)

Ligue Hanover-Taché

Finale

18 mars
Île-des-Chênes 5 Niverville 9
21 mars
Niverville 2 Île-des-Chênes 3
23 mars
Île-des-Chênes 5 Niverville 4
(La série est égale 2-2)
25 mars
Niverville - Île-des-Chênes
27 mars
Île-des-Chênes - Niverville
30 mars
Niverville - Île-des-Chênes (si nécessaire)

Ligue South Eastern

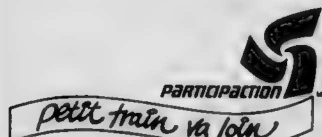
Finale

18 mars
Morden 1 Notre-Dame 2
20 mars
Notre-Dame 6 Morden 7 (Prolongation)
23 mars
Morden 1 Notre-Dame 5
(La série est égale 3-3)
25 mars
Notre-Dame - Morden

Ligue intermédiaire du Sud

Finale

17 mars
Sainte-Agathe 7 Letellier 4
(Sainte-Agathe gagne la série 4-2)



SPORT

Saint-Malo gagne le championnat provincial de hockey midget B

Premier sur toute la ligne!

L'équipe midget B de Saint-Malo n'en avait pas eu assez. Après avoir remporté le championnat de la région Eastman le 14 mars, les jeunes Warriors ont décroché le titre provincial à l'issue du championnat présenté à Saint-Malo. En finale le 21 mars, ils ont défait Gimli au compte de 5-3.



photo: Yves Chartrand

Les membres de l'équipe midget B de Saint-Malo ont reçu des médailles d'or ainsi que la fameuse bannière provinciale après leur victoire en finale. L'équipe est composée de Patrick Lafantaisie, Carey Hebel, Jamie Preteau, Réal Lambert, Darcy Calder, Martin Preteau, Paul Asmundson, France Sicotte (gérante-adjointe), Elaine Remenda (gérante), Ralph Collette (entraîneur), Neil Remenda, Derek Chubey, Richmond Pilotte, Ali Laroche, Luc Lambert (aide), Gerry Preteau (entraîneur-adjoint), Eric Maynard, Maurice Gosselin, Corey Maynard, Daniel Preteau, François Lambert, Neelan Edbom et Michel Sicotte.

L'équipe de l'entraîneur Ralph Collette avait pourtant perdu 8-3 son premier match du tournoi contre les Vikings la veille.

«On n'était pas trop certain comment les prendre. Ils nous ont surpris, affirme l'entraîneur Ralph Collette. On était un peu confiants après avoir gagné le championnat d'Eastman. On n'était pas prêts!»

Revenus sur terre, les Warriors ont par la suite battu Arborg 8-3 et Shilo 6-3 avant de retrouver Gimli, invaincu en trois matchs.

«Aujourd'hui, on savait qu'il fallait faire attention aux punitions, poursuit Ralph Collette, qui évolue avec les Warriors de la Hanover-Taché. Et on n'a pas manqué nos chances, alors qu'eux ont raté leurs chances!»

Le gardien François Lambert a toutefois été sensationnel en première période, repoussant 15 lancers pendant que son équipe prenait les devants 1-0 sur un but de Carey Hebel.

En deuxième, le jeu a été un peu plus équilibré et les Warriors ont augmenté leur avance à 3-0 grâce à des buts de Eric Maynard, le joueur du match, et Maurice Gosselin.

Saint-Malo a même porté son avance à 4-0 en troisième période lorsque Derek Chubey, de Saint-Pierre-Jolys, s'est échappé après avoir accepté une passe de Neelan Edbom.

«C'est venu chaud!»

Mais soudain, la muraille de François Lambert a cédé: trois buts en une minute et 22 secondes! Peer Allan, qui faisait l'objet d'une étroite surveillance de la part d'Ali Laroche, a réussi à se démarquer pour préparer les buts de Barry Nisbet et Joe Reuther en l'espace de 33 secondes.

Moins d'une minute plus tard, c'était la consternation sur le banc du Saint-Malo à la suite du but de Clyde Orbanski. «J'ai essayé de ralentir le match, indique Ralph Collette. C'est venu chaud! Je ne pensais pas qu'on allait gagner 4-0. On a justement eu une couple de pénalités.»

Heureusement, François Lambert, qui a reçu un total de 35 lancers, a tenu le coup et Maurice Gosselin a marqué un but d'assurance, sur des passes de Michel Sicotte et surtout de Réal Lambert, avec 53 secondes au cadran.

Lors du premier match de la finale de la région Eastman, le 10 mars, les Warriors avaient aussi vu Steinbach combler le déficit en troisième période.

Dans cette première rencontre à Saint-Malo, le trio de Michel Sicotte, Réal Lambert et Maurice Gosselin a compilé 17 points dans une victoire de 10-7.

Michel Sicotte a obtenu avec quatre buts et quatre passes, Maurice Gosselin trois buts et deux passes, et Réal Lambert deux buts et deux passes. L'autre marqueur du Saint-Malo a été Carey Hebel.

Les Warriors menaient 4-1 après la première période et 4-2 après la deuxième. Steinbach a réduit l'écart à 4-3 après seulement 27 secondes en troisième, mais Maurice Gosselin a redonné une avance de deux buts aux Warriors, qui ont quand même vu Steinbach réduire l'écart à 6-5 et 8-7.

Dans le deuxième match à Steinbach, les Warriors perdaient 5-0 en deuxième période lorsqu'ils ont remonté la pente pour finalement l'emporter 9-7.

Saint-Malo a d'abord marqué trois buts en fin de deuxième période. En troisième, Derek Chubey a porté le compte à 5-4.

Mais Steinbach a réussi deux buts et le pointage était de 7-4 avec 8:35 à faire. Les Warriors ont ensuite compté cinq fois sans riposte, dont trois par Derek Chubey qui a obtenu le but gagnant. avec 1:46 à faire dans le match.

Yves CHARTRAND

Les Saberettes gagnent le championnat provincial de ringuette

Sainte-Anne vient à bout de Morse Place en finale

La cinquième fois aura finalement été la bonne et la plus importante pour les Saberettes de Sainte-Anne, une équipe de ringuette de catégorie tween A.

À quatre reprises cette saison, les Saberettes avaient affronté l'équipe de Morse Place en finale d'un tournoi, y compris le championnat de la Ligue de Winnipeg, et elles avaient dû se contenter de la médaille d'argent.

En finale provinciale le 21 mars à Pine Falls, les Saberettes avaient même besoin de gagner deux matches consécutifs car Morse Place était invaincu jusqu'à présent dans la compétition, dont une victoire de 8-7 aux dépens de Sainte-Anne la veille.

Eh bien, l'équipe de l'entraîneur René Dupuis a réussi à s'assurer le championnat provincial grâce à des gains de 7-5 et de 4-3. L'exploit est d'autant plus remarquable que l'équipe n'était composée que de neuf joueuses - le minimum permis - soit cinq de 12 ans et quatre de 13 ans.



Les Saberettes de Sainte-Anne. De gauche à droite, rangée avant: Danielle Fiola, Angèle Choquette, Maxine Vincent et Danielle Dupuis; rangée arrière: la gérante Susan Shmon, Breanne Shmon, Mélanie Chaput, Jacqueline Van Den Bussche, Céleste St-Vincent, Christine Lajoie et l'entraîneur René Dupuis.

Pendant la saison, Sainte-Anne n'a réussi qu'à remporter cinq des 15 matches contre Morse Place. Au total, les Saberettes ont compilé une fiche de 44 victoires, 19 défaites et deux nulles. Le tiers des parties ont été jouées contre des filles junior B de 14 et 15 ans.

Dans la Ligue de Winnipeg, Sainte-Anne a terminé en première place grâce à 13 victoires, deux défaites et une nulle. Mais en finale de la ville, Morse Place l'avait emporté 7-1.

Yves CHARTRAND

Île-des-Chênes égale la finale de la Hanover-Taché

Deux victoires de justesse

Après avoir concédé les deux premiers matchs de la finale de la Ligue de hockey Hanover-Taché, les North Stars d'Île-des-Chênes ont réussi à égaler la série 4 de 7 les opposant aux Clippers de Niverville grâce à leur profondeur et surtout à leur coeur à l'ouvrage.

Mais la tâche a été loin d'être facile. Toujours privés des services de plusieurs joueurs handicapés par la grippe, dont le gardien Bob Brisebois qui s'est retiré après la première période du deuxième match, les North Stars tiraient de l'arrière par un but dans les troisième et quatrième rencontres.

Île-des-Chênes a toutefois réussi à créer l'égalité chaque fois pour finalement arracher des victoires de 3-2 le 21 mars et de 5-4 à Niverville le 23.

L'entraîneur Rick Fontaine, lui-même incommodé par la grippe le 21, a affirmé que ses joueurs avaient montré qu'ils avaient du coeur en remportant le match du 23.

Les deux équipes étaient à égalité, 1-1 après la première période et 2-2 en deuxième, lorsque Dave Martin a donné les devants à Niverville à 18:13 lors d'une supériorité numérique.

Les North Stars ont à nouveau créé l'égalité à 3:12 de la troisième période grâce à un lancer de la pointe de Brad Belot. Quelques minutes plus tard, Île-des-Chênes aurait pu profiter d'une supériorité numé-rique pour prendre l'avance, mais c'est plutôt Larry Skoleski qui a semblé asséner le coup de grâce à la suite d'une bévue d'Île-des-Chênes dans sa zone.

Le tempo du match étant plutôt lent, les North Stars avaient besoin d'un revirement et ils l'ont obtenu lorsque André Beauchemin a intercepté une passe du défenseur Alain Robidoux en territoire du Niverville pour déjouer le gardien Jeff Skoleski à 12:49.



photo: Yves Charrand

Sous les yeux du gardien Jeff Skoleski, le défenseur Charlie Edwards tente de s'échapper de Gilles Boulley des North Stars d'Île-des-Chênes.

Puis à 18:15, Daryl Kianski, à la suite du travail de Gilles Boulley en territoire adverse, a obtenu son deuxième but du match en décochant un lancer que le gardien du Niverville n'a pu complètement maîtriser.

Les North Stars avaient également été obligés de combler un écart d'un but dans le troisième match.

Après que Carey Allaire eut obtenu le seul but de la première période, les Clippers ont riposté en deuxième avec des buts de Ken et Larry Skoleski en l'espace de deux minutes et demi.

Mais neuf secondes avant la fin de l'engagement, le lancer frappé du défenseur Scott Anderson a trouvé le fond du filet pour égaler la marque.

En troisième, probablement la meilleure période des deux dernières joutes, Kevin Sernowsky a marqué le but de la victoire à mi-chemin de l'engagement.

Le gardien Dwight Dreger, qui avait connu des moments difficiles lorsqu'il avait été appelé à remplacer Bob Brisebois, a été plus que solide dans les deux derniers matchs.

Y.C.

Ligue intermédiaire du Sud

Sainte-Agathe remporte le titre

Il manquait bien plusieurs joueurs aux Knights de Sainte-Agathe lors du 6e match de la finale de la Ligue intermédiaire du Sud. Mais ils ont quand même remporté la rencontre et, par le fait même, le trophée tant convoité de champions.

Norm St-Hilaire et Germain Pilon ont marqué chacun deux buts pour conduire les Knights à une victoire de 7-4 sur Letellier. Les autres marqueurs du Sainte-Agathe ont été Phil Joyal, Claude Lemoine et Jérome Decosse.

Le compte était de 1-1 après la première période. Puis en deuxième, les deux équipes étaient encore à égalité, 3-3, lorsque les Knights ont marqué peu avant la fin de la période pour prendre les devants pour de bon.

En troisième, Sainte-Agathe a marqué trois autres buts avant que Letellier ne réplique avec son dernier but de la rencontre et de la saison.

Y.C.

Finale de la Ligue junior B du Manitoba

Sainte-Anne s'inclinera encore devant Selkirk

Pour une deuxième année consécutive, il semble que la finale de la Ligue junior B du Manitoba entre les As de Sainte-Anne et les Fishermen de Selkirk ne durera pas plus de quatre matchs.

Les As ne font pas encore le poids contre les invincibles Fishermen. Ils ont perdu les trois premières rencontres 5-0, 11-3 (à Sainte-Anne!) et 6-1. La quatrième partie avait lieu le 24 mars à Sainte-Anne-des-Chênes. «On espère qu'on va en gagner au moins une», a philosophé le gérant des As, Maurice Chaput.

Les deux équipes se retrouveront par ailleurs du 1er au 4 avril à Selkirk à l'occasion du championnat junior B de l'Ouest, qui regroupera également des équipes de la Saskatchewan, de l'Alberta et de Thunder Bay.

Les As évolueront lors du tournoi à la ronde de la façon suivante: le 1er avril contre Selkirk à 15h et contre l'Alberta à 21 h; le 2 avril contre Thunder Bay à midi 15; et le 3 avril contre la Saskatchewan à 13 h 30.

La rencontre pour la médaille de bronze et la finale auront lieu le 4 avril, à 10 h et 13 h respectivement.

Y.C.

Au lieu de 1999

Les Jeux panaméricains à Winnipeg en 1995?

Laurent Bisson continue de penser que l'Organisation des sports panaméricains (PASO) pourrait demander à Winnipeg d'accueillir les Jeux panaméricains dès 1995.

Le PASO doit décider en juillet prochain si les Jeux de 1995 se dérouleront comme prévu dans la ville argentine de Mar del Plata ou bien ailleurs. «C'est assez évident que l'Argentine n'est pas prête», estime pour sa part le membre du Comité manitobain pour les Jeux.

Deux pays latino-américains sont disposés à prendre la relève si l'Argentine est écartée. Il s'agit de la République dominicaine et de Porto Rico. Mais là encore, Laurent Bisson émet des doutes.

«Ce sont deux pays en voie de développement. Je ne crois pas qu'ils aient les infrastructures nécessaires pour accueillir les Jeux. Pour l'instant, ils n'ont fait aucune présentation visuelle mais ils ont plutôt lancé un appel du coeur. Pour eux, les Jeux seraient un moyen d'obtenir de l'argent des gouvernements et de l'aide des pays étrangers pour leur développement.»

Même s'il pense que le PASO peut être sensible à ce message «tiers-mondiste», Laurent Bisson n'écarte pas la possibilité que l'organisme international décide plutôt de confier à Winnipeg l'organisation des jeux de 1995.

«Le président du sous-comité pour les Jeux de 1995 est un Canadien de Calgary, Roger Jackson. Lorsqu'on l'a rencontré en janvier dernier, il nous a dit que le Canada (donc Winnipeg) était beaucoup plus préparé que les autres pays.»

Rappelons que Winnipeg est en compétition pour les Jeux de 1999. Les autres candidats sont la République dominicaine, la Colombie, et peut-être le Brésil, qui n'est pas encore officiellement dans la course.

Laurent Bisson pense qu'il serait préférable pour Winnipeg d'obtenir les Jeux de 1999 plutôt que ceux de 1995. «À cause du manque de temps, on serait obligé de réduire nos projets, comme par exemple le nouveau bassin à la piscine Pan-Am. Mais il faut se tenir prêt pour les deux possibilités.»

Laurent GIMENEZ



Médaille de bronze

L'équipe féminine de hockey Les Intouchables de Sainte-Anne-des-Chênes a remporté une médaille de bronze lors d'un récent tournoi midget à Carman. Les autres équipes provenaient de Norman, Westman, Warren, Sainte-Adolphe et Lac-du-Bonnet. L'équipe était dirigée par l'entraîneur Ken Dayment, l'entraîneur-adjoint Craig Penner et la gérante Bonnie Dayment. On les aperçoit en compagnie des joueuses suivantes: de gauche à droite, rangée avant: Marie-Josée Hupé, Tammy Dayment, Catherine Manaigre, Mireille St-Vincent, Christine Gauthier, Madeleine Legal, ainsi que la gardienne Liberty Daggert, qui a obtenu la première place dans la compétition de talents; rangée du milieu: Lucile Legal, Erin Fraser, Penny Bennet, Danielle St-Vincent, Geneviève Legal et Gaétane Manaigre; rangée arrière: Renée Leclerc, Nicole Leonoff, Kendra Eckert et Lynette Levesque.

Feu vert

Le faux dilemme



La réforme législative au Canada en vue d'un contrôle plus sévère du tabac (pour réduire les maladies du coeur et autres) vient de recevoir un nouvel appui. Un rapport demandé par 23 organismes de santé (comme la Société canadienne du cancer) et publié en février demande au gouvernement d'ignorer les menaces de l'industrie du tabac.

L'industrie du tabac avait réagi à la Loi sur le contrôle des produits du tabac en menaçant de déménager ses usines aux États-Unis et en éliminant des emplois au Canada. Bref, on ne pouvait sauver des vies qu'en causant du chômage.

Le rapport rejette ce faux dilemme en démontrant que les mesures du fédéral n'ont pas causé de chômage dans l'industrie du tabac. Il rappelle que les producteurs de tabac continuent à profiter de revenus trois fois supérieurs à ceux de la moyenne des fermes canadiennes.

Gens d'ici

La spécialiste du deuil

Après six ans comme supérieure locale de l'Académie Saint-Joseph, Amanda Desharnais se prépare à quitter en juin en s'installant peu à peu dans un nouveau poste. La religieuse de 62 ans des SNJN deviendra la coordonnatrice des services aux personnes en deuil du Salon mortuaire Desjardins.



Amanda Desharnais.

Le nouveau service permettra au Salon de faire un suivi sur l'état des familles dans les semaines et les mois suivant le décès d'un des leurs. «La mort, je suis à l'aise avec, souligne la native de Saint-Pierre-Jolys, en six ans, il y a eu 28 décès chez moi.»

Après une carrière de 28 ans dans l'enseignement, et une dizaine d'années au service de sa communauté, «j'étais dans la situation de me chercher de l'emploi», explique Amanda Desharnais, sans doute la première religieuse de la région à travailler dans le privé.

SOCIÉTÉ

Michelle Fenez est la seule interprète francophone en communication gestuelle

Fais-moi un signe

Les malentendants issus de familles francophones au Manitoba n'ont aucune chance contre l'assimilation. Leur première langue doit être celle des signes et leur deuxième l'anglais (pour la lecture), autrement ils seraient complètement dépaysés. Mais peut-on au moins les intégrer à la culture francophone?

Absolument, croit Michelle Fenez, la seule interprète francophone en communication gestuelle au Manitoba. «Les malentendants peuvent être intégrés dans n'importe quelle activité culturelle: une pièce de théâtre, un concert de Noël, des réunions d'organismes, un film.»

La personne aux prises avec la surdité doit être accompagnée d'un interprète. «Ça coûte cher, mais le gouvernement est prêt à payer les frais d'une plus grande intégration. Le secrétariat d'État aide beaucoup.»

La langue première des malentendants, c'est le signe. Au Canada, on emploit l'American Sign Language (ASL), composé de 80 % de signes créés en France. Le célèbre inventeur Alexander Graham Bell aurait été le premier à demander l'importation du langage des signes, pour le bénéfice d'un membre de sa famille. 20 % des signes ont été ajoutés en Amérique.

Ce qui n'a pas empêché le Québec de créer son propre langage, le LSQ, comme bien d'autres sociétés. Bien qu'il ne soit pas essentiellement différent de l'ASL, Michelle Fenez ne connaît pas le LSQ. «Il faut aller au Québec pour l'apprendre. Mais il n'y a aucun avantage pour un malentendant du Manitoba à l'apprendre. On peut l'utiliser seulement au Québec.» Et personne ne songe à un LSHQ (hors Québec)!



photo: Jean-Pierre Dubé

Michelle Fenez en conversation avec le jeune Tyler Plett de l'école d'immersion d'Île-des-Chênes. «Je travaille avec un seul petit garçon à tous les jours.»

Dans le système scolaire, curieusement, les malentendants d'origine francophone n'apprennent pas le français comme langue première. Leur langue première, explique Michelle Fenez, est l'ASL. Ils apprennent donc le français comme langue seconde, en immersion.

«Les malentendants sont intégrés dans les écoles. On les envoit en immersion parce qu'ils ne comprennent pas le français. Mais on ne leur montre pas le français. Je suis la seule interprète francophone, et je travaille en anglais dans une école d'immersion. C'est vraiment une situation bizarre.

«Apprendre le français, pour un malentendant, c'est un défi quasiment impossible (à relever). C'est comme apprendre une troisième langue, que tu n'entends jamais. Ce n'est pas essentiel comme apprendre l'anglais.»

Et ce n'est pas essentiel comme apprendre la gestuelle. Michelle Fenez insiste sur l'importance pour les parents d'apprendre la communication gestuelle dès la naissance d'un enfant malentendant.

«C'est dur à accepter, et ils veulent que leur enfant apprenne à parler pour être normal. C'est parfois difficile d'expliquer aux parents que la langue première du malentendant est la gestuelle. Mais le bébé va apprendre la gestuelle comme n'importe quelle autre langue.»

Parce que la langue est le véhicule de l'apprentissage, l'hésitation peut être coûteuse. «Si on n'apprend pas à l'enfant à communiquer avant d'aller à l'école, il aura perdu ses meilleures années d'apprentissage.»

Certains peuvent apprendre à parler, plus tard, et à lire les lèvres, mais les malentendants demeurent un groupe linguistique distinct. Ils forment une société à part, mais une société qui souhaite s'intégrer. C'est un monde où l'on ne peut percer qu'en apprenant la langue, en faisant des efforts pour communiquer.

«Les entendants, on est souvent mal à l'aise avec eux. Mais ils n'ont pas de résistance face à nous. Ils sont obligés de le faire tout le temps.»

Jean-Pierre DUBÉ

Qui sont-ils?

La sensibilité dans les signes

Michelle Fenez fait partie d'une association d'une cinquantaine d'interprètes d'ASL au Manitoba. Environ 2 000 Manitobains, dont moins d'une centaine de francophones, souffrent de surdité chronique.

La native de Sainte-Agathe a toujours été intéressée par le langage des signes. «J'ai fait des recherches pour savoir où ça pourrait m'amener. J'ai pris des cours pendant deux ans, à temps partiel, pour avoir l'expertise (de base).»

La résidante de Southdale a ensuite fait deux années de cours au Collège Red River pour apprendre l'ASL. Elle a trouvé un emploi dans le système scolaire.

Elle n'est pas la seule que fascine le langage des signes. La directrice des ressources humaines de Hughes Aircraft à Winnipeg, Elaine St-Hilaire, a décidé d'apprendre l'ASL pour compléter sa formation en ressources humaines, même si elle ne connaissait pas de malentendants.

«J'admire ces gens-là. Ils communiquent d'une manière très différente: c'est avec les mains, avec le visage, avec tout le corps. C'est une communication complète.

«Je vais parfois à St. Ignatius le dimanche et il y a quelqu'un qui interprète toute la messe en gestuelle. Même l'homélie. Le Notre Père, c'est très impressionnant, il y a tellement de sensibilité dans les signes.»

Elaine St-Hilaire a observé que les malentendants dérangent les gens ordinaires. «C'est une culture totalement différente. En Amérique du Nord, faire des mouvements et des gestes en public, être très expressif, ce n'est vraiment pas acceptable.»

J.-P. D.

Une condition liée à la folie

Si on veut épargner 30 $ l'heure, on peut forcer un interlocuteur malentendant à communiquer (laborieusement) sans interprète. Mais c'est un peu comme un anglophone qui exige que le francophone lui parle en anglais tout le temps.

C'est un des thèmes du film See What I Mean sur la culture des malentendants, de la maison de production Edge de Winnipeg, qui va sortir à l'automne 1993. Le film va mettre en situation les deux grandes tendances dans le monde des malentendants, selon la présidente Aline Campagne.

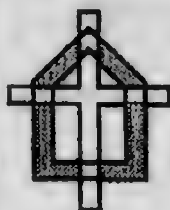
Il y a d'abord la tendance autonomiste, qui consiste, pour les malentendants, à définir leur identité culturelle à partir d'une langue distincte (la gestuelle) et d'une communauté, celle des malentendants.

L'autre tendance, la dactylologie, vise l'intégration des malentendants dans la culture dominante, par l'apprentissage de la langue écrite, par l'utilisation de technologies. Par exemple, quand Bell a inventé le téléphone, c'était un outil pour les sourds-muets.

Le film va également retracer l'évolution des connaissances sur la surdité qui, voilà deux siècles, était vue une condition liée à la folie.

Au début du 19e siècle, l'abbé de l'Épée a inventé un langage digital à partir de la langue des signes utilisée par des jumelles malentendantes. Par la suite, on a pu enseigner le langage en groupe.

L'American Sign Language a été développé au collège Gallaudet de Washington, avec la collaboration d'un disciple de l'Épée, Laurent Clerc.



L'ÉCOLE CATHOLIQUE D'ÉVANGÉLISATION

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) bilingue

L'ECE est une école qui offre aux intéressés l'opportunité d'approfondir leur relation avec le Christ. Les étudiant(e)s viennent vivre en communauté un temps de prière et d'évangélisation.

Le poste s'annonce pour la session qui débutera en septembre 1993.

Les intéressés sont priés d'entrer en communication avec:

Odile St-Pierre, s.j.s.h.
581, rue Langevin
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2W2
(204) 233-5901

Des candidatures pour l'opération et la gérance du Café Colombien
seront reçues au bureau d'administration de l'Accueil Colombien Inc., 200, rue Masson,
le ou avant le 5 avril 1993, à midi.

Environ 4 500 $ requis pour acquisition d'inventaire déjà sur place.

Information et formule de demandes sont disponibles à l'adresse ci-dessus entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Recyclez donc ce journal

« C'est pratique, je peux appeler après le souper! »

Vous avez des questions au sujet de votre déclaration de revenus, et il est passé 17 h? Pas de problème! Nous avons prolongé les heures de nos services téléphoniques jusqu'à 21 h. du lundi au jeudi. Alors n'hésitez pas, ayez vos documents à portée de la main et appelez-nous après 17 h!

983–6188 (Winnipeg)

1–800–362–3302 (Manitoba)

Du 22 février au 30 avril 1993 De 17 h à 21 h

Notre **S**ervice **É**lectronique de **R**enseignements par **T**éléphone (**SERT**) vous **SERT** bien aussi. Consultez votre trousse de déclaration pour plus de détails.








Travaux publics Canada **Public Works Canada**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR DES LOCAUX À LOUER

SAULT-STE-MARIE (ONTARIO)

Travaux publics Canada cherche à louer des locaux de bureaux d'une superficie utilisable d'au moins 3 800 mètres carrés ou 40 905 pieds carrés et d'au plus 4 500 mètres carrés ou 48 440 pieds carrés. De cette superficie, on doit retrouver au rez-de-chaussée au moins 1 200 mètres carrés ou 12 918 pieds carrés et au plus 1 700 mètres carrés ou 18 300 pieds carrés. Le reste doit être adjacent et contigu et se trouver aux étages supérieurs. La date d'occupation a été fixée au plus tard le 1er octobre 1994.

Les locaux seront occupés par divers ministères fédéraux et feront l'objet d'un bail de dix (10) ans avec option de renouvellement pour deux autres périodes de cinq (5) ans.

Travaux publics Canada désire inclure au bail une option d'achat, qu'il pourra exercer pendant la durée du bail et les périodes de prolongation subséquentes, pour l'immeuble qui abrite les locaux loués.

Le Ministère ne prendra en considération que les immeubles isolés et autostables déjà existants ou en voie de construction qui lui seront proposés. Ces immeubles doivent ou devront comporter des plates-formes de chargement et des monte-charge.

Les locaux doivent se trouver dans le périmètre de la ville de Sault-Ste-Marie. Ils seront situés de préférence dans la zone délimitée au nord par la rue Wellington, au sud par le secteur riverain, à l'ouest par la rue Gore et à l'est par la rue Pim.

Les locaux doivent être entièrement accessibles aux handicapés, être situés dans un secteur bien desservi par les transports publics et se trouver à une distance maximale de 150 mètres d'un arrêt d'autobus à horaire fixe et d'un stationnement public. L'immeuble qui les abrite devra quant à lui comporter 75 places de stationnement à accès surveillé.

Les parties intéressées sont priées de préciser à quels étages se trouvent les locaux qu'elles veulent offrir. Elles doivent envoyer leur réponse au plus tard le 30 avril 1993 à l'adresse suivante:

Gestionnaire régional
Politique et administration des marchés
4900, rue Yonge
Willowdale (Ontario)
M2N 6A6

Profil et dossier à rappeler:
Projet 659775
Dossier 5220-S32-21

Le Ministère acceptera les renseignements fournis par le propriétaire de l'immeuble ou par son agent désigné. Ces renseignements devront comprendre l'adresse de l'immeuble, les étages précis où se trouvent les locaux, la superficie des locaux, l'accessibilité et la proximité des transports publics, les autres terrains de stationnement, la présence ou l'absence de climatisation centrale.

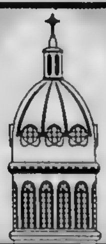
Les agents qui présentent l'offre doivent fournir au Ministère une lettre du propriétaire les autorisant à le faire.

Il s'agit seulement d'une demande de renseignements sur la disponibilité de locaux. Le Ministère ne louera pas nécessairement les locaux offerts. Il se réserve le droit d'utiliser la liste des parties intéressées pour lancer à leur intention, dans le cadre du présent projet ou de projets semblables, des appels d'offres de locaux situés dans les mêmes paramètres géographiques.

Pour tous renseignements, communiquer avec:

MOE ROSEN
GESTIONNAIRE PRINCIPAL DES PROJETS
LOCATION
DIVISION DE L'IMMOBILIER
(416) 512–5532 TÉLÉCOPIEUR: (416) 512–5544





LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

FAIT APPEL DE CANDIDATURES POUR

– UN POSTE DE PROFESSEUR RÉGULIER EN HISTOIRE

ET

– UN POSTE DE PROFESSEUR RÉGULIER EN CHIMIE

Exigences:

- Ph.D., une maîtrise avec expérience dans l'enseignement/recherche sera considérée.

Description de la tâche:

- **HISTOIRE:** Essentiellement, l'enseignement et la recherche en histoire du Canada et des États-Unis et de façon secondaire, l'enseignement au premier cycle, de cours en histoire du Monde (Europe).
- **CHIMIE:** Essentiellement, l'enseignement de la chimie organique et de la chimie physique.

Rémunération: Classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonction: Le 1er août 1993.

Les candidats sont priés de soumettre leur **curriculum vitae** ainsi qu'un dossier complet et de demander à trois répondants d'envoyer des lettres de recommandation à:

M. André Fréchette, Doyen
Faculté des Arts et des Sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H7
(204) 233–0210 (TÉLÉCOPIEUR): (204) 237–3240

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS:

LE VENDREDI 16 AVRIL 1993.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyen(nes) canadiens(nes) et aux résidents(es) permanents(es). Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210

Les Éditions du Blé

sont à la recherche d'un(e)

responsable de l'administration

La personne sera responsable de:

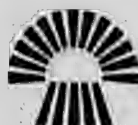
- l'administration générale du bureau;
- la comptabilité informatisée selon ACCPAC;
- la publicité et le marketing des publications;
- les relations avec le public, les membres, les auteurs, les diffuseurs et les bailleurs de fonds.

Le (la) candidat(e) devra travailler avec un conseil d'administration élu par ses membres et utiliser un système d'ordinateur.

Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonction: 10 mai 1993.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et leurs références au plus tard le **9 avril 1993** à:



Comité de candidatures
Les Éditions du Blé
C.P. 31
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
(204) 237-8200

PSYCHOLOGUE BILINGUE

Les divisions scolaires Le Cheval Blanc et La Montagne sont à la recherche d'un(e) psychologue bilingue pour l'année scolaire 1993-1994. Le poste sera partagé à 50 % pour chaque division. Le salaire dépendra des qualifications et des conventions collectives de chaque division.

Le candidat ou la candidate travaillera avec le personnel enseignant, les parents et les coordonnateurs de services spéciaux. L'habilité à travailler seul ou en équipe est requise.

Le candidat ou la candidate doit avoir une maîtrise ou équivalence en psychologie. Une familiarité avec l'évaluation psychologique est essentielle.

Pour des informations sur les conditions de travail s'il vous plaît communiquer avec les bureaux divisionnaires ci-bas mentionnés. Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae dans les plus bref délais à l'attention des directeurs généraux suivants:

M. Henri Bouvier
Directeur général
Division scolaire
La Montagne N° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
1-248-2228/1-744-2083
Télécopieur: 1-248-2482

M. Lorenzo Tougas
Directeur général
Division scolaire
Le Cheval Blanc N° 20
C.P. 160
Élie, Manitoba
R0H 0H0
1-353-2828
Télécopieur: 1-353-2480

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

pièce 1900
360, rue Main
Winnipeg, Man.
R3C 3Z3

Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

Banque fédérale de développement



Dave Mowat

La Banque fédérale de développement (BFD) annonce la nomination de M. Dave Mowat au poste de vice-président et directeur général pour la région des Prairies et du Grand Nord. À ce titre, M. Mowat sera responsable de toutes les activités des 10 bureaux de la Banque au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. Mowat a 14 ans d'expérience à la BFD. Avant cette nomination, il occupait le poste de directeur principal, Planification institutionnelle au siège social de la Banque; il connaît donc bien les besoins financiers et de gestion des PME.

La Banque fédérale de développement est une société d'État qui favorise la création et le développement des petites et moyennes entreprises au Canada. La Banque offre des prêts à terme, des prêts à redevances et des cautionnements de prêts, du capital de risque et un vaste éventail de services de formation en gestion, de consultation et de planification.

et
vous partez
Vous allez me manquez,
Mme Peters.
chère Mme XXX Russell

Personne n'a demandé à Russell

Le gouvernement manitobain n'a pas demandé l'avis de Russell avant de décider de couper dans les fonds qui lui permettent de bénéficier des services d'une orthophoniste.

Cela n'a rien d'étonnant. Russell n'a jamais travaillé pour un comité électoral. Il n'a pas de faveurs politiques à réclamer. Il ne peut pas voter.

Aussi, Russell ne reverra peut-être plus jamais madame Peters. C'est honteux. Elle l'a épaulé, elle l'a encouragé. Elle lui a présenté des défis et elle a enregistré ses progrès. Elle connaît son potentiel et elle est persuadée que Russell a de bonnes chances de pouvoir parler normalement si on lui fournit l'aide appropriée.

En raison des compressions budgétaires du gouvernement, il est fort possible qu'une telle aide ne soit plus offerte.

L'élimination de 66 postes d'audiologues, d'orthophonistes, de psychologues scolaires et de cliniciens de la lecture priverait Russell - et des centaines d'autres enfants manitobains - de l'aide dont ils ont besoin.

Les parents de Russell peuvent vous expliquer que les ressources affectées aux besoins particuliers sont déjà très limitées. Leurs enfants se «contentent de peu» depuis trop longtemps.

L'«autre forme de financement» conçue par le gouvernement du Manitoba est inadéquate. Elle pourrait se traduire par le départ définitif de bon nombre de cliniciens qui travaillent auprès des enfants ayant des besoins particuliers.

Il s'agit du même gouvernement qui vantait son engagement à l'égard de l'éducation dans le discours du trône et qui, peu de temps après, éliminait 16 millions de dollars du financement déjà insuffisant qu'il accorde au système d'écoles publiques.

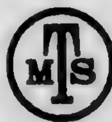
Et maintenant, il impose d'autres compressions qui s'attaquent, cette fois, à la population scolaire la plus vulnérable.

Russell a besoin de votre aide. Il est une cible facile. Il n'a aucun poids politique.

Mais vous, vous en avez.

Montrez-lui que vous êtes de son côté. Joignez-vous aux milliers de Manitobains qui laissent savoir à Rosemary Vodrey, ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle, que la réduction des fonds destinés aux enfants ayant des besoins particuliers est tout simplement inacceptable.

Manitoba Teachers' Society



Un engagement pour l'avenir de nos enfants

Explorations dans les Arts

Explorations offre des subventions de projet pour soutenir des démarches artistiques innovatrices et assurer le développement et le renouveau dans les arts. Les subventions sont destinées à la création de nouvelles oeuvres dans toutes les disciplines artistiques issues de toutes traditions culturelles. Elles peuvent servir aux diverses étapes d'un projet : recherche, développement, création, production et(ou) présentation.

Sont admissibles les artistes de la relève, les nouveaux organismes artistiques et les artistes établis qui changent de discipline.

Marche à suivre : **au moins un mois avant la date limite du concours,** soumettre une brève description du projet et un curriculum vitae de la personne responsable. Les organismes doivent aussi joindre un résumé de leurs activités passées. Des formulaires de demande seront envoyés aux candidats potentiels.

Dates limites : 15 janvier, 15 mai et 15 septembre

Évaluation : par des jurys multidisciplinaires régionaux composés d'artistes professionnels. Les résultats sont annoncés environ quatre mois après la date limite.

Renseignements : Programme Explorations, Conseil des Arts du Canada, C.P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8. Télécopieur : (613) 598-4408.



Conseil des Arts du Canada
The Canada Council



Transports Canada **Aéroports** — Transport Canada **Airports**

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 5.5 de la Loi sur l'aéronautique, que le Gouverneur Général en conseil, en vertu de l'article 5.4 de ladite Loi, se propose d'établir un Règlement de zonage concernant l'aéroport de Gillam.

Le projet de règlement de zonage impose une limite à la hauteur des nouveaux bâtiments, ouvrages ou objets ou des rajouts aux bâtiements, ouvrages ou objets existants, y compris la plantation, et interdit le dépôt de déchets pouvant être mangés par les oiseaux ou étant de nature à les attirer sur les terrains contigus à l'aéroport. En outre, les propriétaires de terrains situés dans les limites de la surface extérieure, dans un rayon de 4 000 m du point de repère de l'aéroport, devront limiter la hauteur de toute nouvelle construction à 45 m au-dessus de l'altitude de ce point et se conformer à des exigences plus restrictives en ce qui a trait aux approches de piste et aux surfaces de transition.

Les personnes intéressées peuvent présenter leurs observations au sujet du projet de règlement dans les 60 jours qui suivent la publication du présent avis, au:

Transports Canada
Services du contentieux
4e étage
Édifice Canada
344, rue Slater
Ottawa, Ontario
K1A 0N5

Elles sont priées d'y citer le nom du journal et la date de publication du présent avis.

RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT L'AÉROPORT DE GILLAM

Titre abrégé

1. Règlement de zonage de l'aéroport de Gillam.

Définitions

2. (1) Les définitions qui suivent s'appliquent aux présent règlement:

«aéroport» L'aéroport de Gillam situé à proximité de Gillam, dans la province du Manitoba; **(airport)**

«bande» Partie rectangulaire de l'aire d'atterrissage de l'aéroport qui comprend la piste aménagée pour le décollage et l'atterrissage des aéronefs dans une direction déterminée, et dont la description figure à la partie IV de l'annexe; **(strip)**

«pointe de repère de l'aéroport» Le point décrit à la partie I de l'annexe; **(airport reference point)**

«surfaces d'approches» Plans inclinés imaginaires s'élevant vers l'extérieur à partir de chaque extrémité d'une bande et dont la description figure à la partie II de l'annexe; **(approach surfaces)**

«surfaces de transition» Plans inclinés imaginaires s'élevant vers l'extérieur à partir des limites latérales d'une bande et de ses surfaces d'approche et dont la description figure à la partie V de l'annexe; **(transitional surfaces)**

«surface extérieure» Plan imaginaire situé au-dessus et dans le voisinage immédiat de l'aéroport et dont la description figure à la partie III de l'annexe. **(outer surface)**

(2) Aux fins du présent règlement, l'altitude du point de repère de l'aéroport est de 144,4 m au-dessus du niveau de la mer.

Application

3. Le présent règlement s'applique aux terrains, y compris les emprises de voies publiques, situés aux abords ou dans le voisinage de l'aéroport et dont la description figure à la partie VI de l'annexe.

Dispositions générales

4. Il est interdit d'ériger ou de construire, sur un terrain visé par le présent règlement, un bâtiment, ouvrage ou objet, ou un rajout à un bâtiment, ouvrage ou objet existant, dont le sommet serait plus élevé que:

(a) les surfaces d'approche;

(b) la surface extérieure;

(c) les surfaces de transition.

Végétation

5. Lorsque, sur un terrain visé par le présent règlement, la végétation croît au-delà du niveau d'une surface visée à l'article 4, le ministre peut exiger que le propriétaire ou le locataire du terrain en enlève l'excédent.

Dépôt de déchets

6. Il est interdit au propriétaire ou au locataire d'un terrain visé par le présent règlement de permettre qu'on y dépose des déchets pouvant être mangés par les oiseaux ou étant de nature à les attirer.

ANNEXE

(Articles 2 et 3)

PARTIE I

Description du repère de l'aéroport

Le point de repère de l'aéroport, figurant sur le plan de zonage de l'aéroport de Gillam n° E.2854 du 8 novembre 1990, est un point situé sur l'axe de la piste 05–23 à 762 m du seuil de la piste 05.

PARTIE II

Description des surfaces d'approche

Les surfaces d'approche, figurant sur le plan de zonage de l'aéroport de Gillam N° E.2854 daté du 8 novembre 1990, sont des plans attenants à chacune des extrémités de la bande associée à la piste 05–23 et sont décrites comme suit:

(a) un plan attenant à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 05 et incliné à raison de 1 m dans le sens vertical contre 40 m, dans le sens horizontal et qui s'élève jusqu'à une ligne horizontale imaginaire perpendiculaire au prolongement de l'axe de la bande à 75 m au-dessus de l'altitude de l'extrémité de la bande, et à 3 000 m, dans le sens horizontal, de l'extrémité de la bande, les extrémités extérieures de la ligne horizontale imaginaire étant à 525 m du prolongement de l'axe de la bande;

(b) un plan attenant à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 23 et incliné à raison de 1 m dans le sens vertical contre 40 m, dans le sens horizontal et qui s'élève jusqu'à une ligne horizontale imaginaire perpendiculaire au prolongement de l'axe de la bande à 75 m au-dessus de l'altitude de l'extrémité de la bande, et à 3 000 m, dans le sens horizontal, de l'extrémité de la bande, les extrémités extérieures de la ligne horizontale imaginaire étant à 525 m du prolongement de l'axe de la bande.

PARTIE III

Description de la surface extérieure

La surface extérieure, figurant sur le plan de zonage de l'aéroport de Gillam n° E.2854 daté du 8 novembre 1990, est un plan imaginaire situé à l'altitude constante de 45 m au-dessus de l'altitude du point de repère de l'aéroport; cette surface extérieure est toutefois située à 9 m au-dessus du sol lorsque le plan décrit ci-dessus est à moins de 9 m au-dessus de la surface du sol.

PARTIE IV

Description de la bande

La bande associée à la piste 05-23, figurant sur la plan de zonage de l'aéroport de Gillam n° E.2854 daté du 8 novembre 1990, est une bande d'une largeur de 150 m, soit 75 m de chaque côté de l'axe de la piste, et d'une longueur de 1 644 m.

PARTIE V

Description des surfaces de transition

Les surfaces de transition, figurant sur le plan de zonage de l'aéroport de Gillam n° E.2854 daté du 8 novembre 1990, sont des plans inclinés à raison de 1 m dans le sens vertical contre 7 m dans le sens horizontal, perpendiculaires à l'axe et au prolongement de l'axe de la bande, et qui s'élèvent vers l'extérieur à partir des limites latérales de la bande et de ses surfaces d'approche jusqu'à leur intersection avec la surface extérieure.

PARTIE VI

Description des terrains visés par le présent règlement

Les limites extérieures des terrains visés par le présent règlement qui figurent sur le plan de zonage de l'aéroport de Gillam n° E.2854 daté du 8 novembre 1990, sont marquées par un cercle ayant un rayon de 4 000 m et comme centre le point de repère de l'aéroport.

Canada



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LOUISE CLÉMENTINE COMBAZ, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au cabinet des soussignés, au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G3, le ou avant le **26e jour d'avril 1993.**

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour de mars 1993.

DENISET ET BOILY,
procureurs de la succession
À l'attention de Me Jean-Paul Boily

GOLF Rivière-aux-Rats

Offre d'emploi

Personnes bilingues pour travailler au Club de golf à temps plein ou à temps partiel. En soirée et weekend.

Trois postes à remplir: un partant (starter), un(e) cuisinier(ère) et un(e) aide-cuisinier(ère)

Pour plus de renseignements, appelez au 433–7177 ou écrivez à l'adresse suivante:

Golf Rivière-aux-Rats
C.P. 511
Saint-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

COORDONNATEUR(TRICE) DES DOSSIERS DE SOINS CONTINUS
Manitou

Au sein du Programme de soins continus, le candidat sera amené à coordonner la prestation d'une large gamme de services de santé et de services sociaux destinés aux personnes qui ont besoin d'aide ou de soutien pour pouvoir rester chez elles tout en recevant des soins. Le candidat devra également évaluer la nécessité pour ces personnes d'être placées en foyers de soins personnels. Il devra ainsi procéder à des évaluations globales, élaborer des programmes de soins, prévoir des rencontres en vue de consultations avec les clients et leur famille, et collaborer avec d'autres professionnels de la santé et un certain nombre d'établissements, d'organismes et d'organisations communautaires.

Diplôme universitaire d'infirmier(ière) inscription valable à l'A.I.I.M., et deux années de travail dans un domaine connexe. On prendra en considération les dossiers des candidats dont les études et l'expérience sont comparables, aux niveaux de salaire et de classification appropriée. Le titulaire devra résider ou déménager dans la région et posséder un véhicule et un permis de conduire en règle. Le candidat devra s'exprimer couramment dans les deux langues officielles. On tiendra compte du programme d'Action positive dans le processus de sélection.

Traitement: de 31 301 $ à 45 864 $ par an, en fonction de l'expérience et des compétences.

N° de concours: 4585

Date de clôture: le 14 avril 1993

Envoyez votre demande à:

SANTÉ MANITOBA
Gestion des ressources humaines
330, avenue Graham, bureau 607
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4A5

Consommation et Affaires commerciales Canada — Consumer and Corporate Affairs Canada

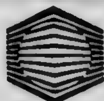
AVIS

Avis est par la présente donné en vertu du paragraphe 212(2) (B) de la Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral de mon intention de dissoudre les sociétés suivantes en l'absence d'une opposition justifiée reçue avant le 31 août, 1993.

A.K.L. PACIFIC TRADING (CANADA) LTD.
ADDON COMGRAPH LTD.
ADMIRAL FISHERIES, INC.
AGASSIZ PROPERTY SERVICES LIMITED
AGASSIZ SECURITIES CANADA LIMITED
AGASSIZ SYNDICATION ADVISORS LIMITED
AGRASYST MANAGEMENT CONSULTANTS LTD.
AIRBORNE LEASING LTD.
ALL SEASONS MAGNETIC SALES LTD.
ALMAN MARKETING LTD.
ALMICRO ELECTRONICS INC.
ASTRA REINSURANCE LIMITED
BENIWIN STORE INC.
BON-CAN EASTERN RESTAURANTS LTD.
BRADDOCK MARKETING INC.
BROADBASE READOUT SYSTEMS INC.
BUFFALO VENTURES CANADA LTD.
C.P.F. FURS (CANADA) CO. LTD.
CAM MACKIE MANAGEMENT LTD.
CAMBRIDGE IMPERIAL PROPERTIES LTD.
CANWIN MAINTENANCE SERVICES CANADA LTD.
CAPSULE ADVERTISING LTD.
CONTINUING SALES PROMOTIONS INC.
CROSS SWORD PRODUCTION AGENCY LTD.
CYBERTEL COMMUNICATIONS CORPORATION
D D.G.L. CONSORTIUM INC.
DENCARE DENTAL CENTRES LTD
DUGAL'S DECORATING LIMITED
E L C SECURITY PRODUCTS CANADA CORP.
FINNSKOGA PLAY SYSTEMS INC.
FINVIC INTERNATIONAL CANADA LTD.
FLC SEED PROCESSORS & CO. INC.
GRACIOUS CARPETS LTD.
INRAD INDUSTRIAL RESEARCH & DEVELOPMENT LTD.
INTERNATIONAL MINE SAFETY AUDITING CORPORATION
KESSKO CONFECTIONERS INC.
KOSKI TRUCKYN LTD
L. KUC VENTURES LTD.
LA PORTE DAWES SERVICES INC.
LBM BUILDING MATERIAL WHOLESALERS CANADA INC.
TES EN MATERIEL DE C
LEOLION PROCESSORS INCORPORATED
LIFECYCLE TRAILER COMPANY LIMITED
LYNCH & DEMPSEY VENTURES INC.
MAGNUM FISHING AND HUNTING SPECIALISTS LTD.
MALTER INTERNATIONAL CANADA LTD.
MANADA SUPPLY CANADA LTD.
MEDIC+AID FAMILY HEALTH CENTRES OF NORTH AMERICA INC.
MINORU PARK TOWER II LTD.
NATIONAL LINK MONITORING NETWORK INC.
OAK TREE INVESTMENTS LTD
PFW MANAGEMENT INC.
PILE-SUB FOUNDATION LTD.
RAY-X ELECTRONICS LTD.
ROD WEST DISTRIBUTORS CANADA LTD.
S.I.R. SPORTS-MART INC.
SHAWERMA GRILL FRANCHISES LIMITED
SHELLWOOD INDUSTRIES LIMITED
STATUS ELECTRONICS LIMITED
STEP AHEAD INVESTMENTS LTD.
SUCCESSFUL LIVING OF CANADA LTD.
SWINGER BOATS, INC.
TALLGRASS HOLDING CO. LTD.
TELE-CON ALARMS & ELECTRONICS INC.
TELEVISUAL EDUCATION NETWORK (CANADA) CORPORATION
TELEVISUAL EDUCATION NETWORK CORPORATION
THE BEACH (SUNTANNING SPA) CANADA INC.
THE FITTING KING INC.
VIANDANTE FASHION CORPORATION
WAYCO PRECESSING & CONVEYING PRODUCTS INC.
WOODHOUSE UNDER-ICE CRAWLER, INC.
101928 CANADA LTD.
109186 CANADA LIMITED
112738 CANADA LIMITED
112852 CANADA LIMITED
113012 CANADA LIMITED
113013 CANADA LIMITED
115926 CANADA INC.
118607 CANADA LIMITED
125862 CANADA LTD.
128336 CANADA INC.
138795 CANADA LTD.
138795 CANADA LTEE
143254 CANADA LTD.
148566 CANADA LTD.
151648 CANADA LTD.
153818 CANADA LTD.
153832 CANADA LTD.
155126 CANADA LIMITED
155457 CANADA LIMITED
157192 CANADA INC.
158612 CANADA LTD.
159255 CANADA INC.
159256 CANADA INC.
160230 CANADA INC.
88291 CANADA LTD.

Mary H. Walsh
directeur
Loi régissant les sociétés par action de régime fédéral
Place du Portage, Ottawa/Hull K1A 0C9

Canada



La Fédération des caisses populaires du Manitoba

L'entreprise:
La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau de dix-neuf caisses populaires affiliées, regroupant plus de 33 000 membres et dont les actifs consolidés dépassent 340 millions de dollars, gérés par des franco-manitobains.

DIRECTEUR(TRICE) DES RESSOURCES HUMAINES

Le défi:
Le directeur(trice) des ressources humaines sera mandaté de l'évolution des programmes de formation et de l'administration des bénéfices aux employés du Mouvement des caisses populaires du Manitoba.
Vos responsabilités seront donc de:

- veiller à l'administration des politiques de La Fédération des caisses populaires en matière de ressources humaines et agir à titre de conseil aux caisses populaires dans l'application de leurs politiques respectives;
- voir à la formulation, à l'offre aux employés et au suivi des programmes de formation appropriés;
- s'assurer de l'épanouissement personnel et professionnel de tous les employés du Mouvement;
- développer et maintenir un inventaire des formulaires couramment utilisés au sein du Mouvement.

Les liaisons:
- Le directeur général de La Fédération des caisses populaires du Manitoba sera votre supérieur immédiat et un poste subalterne relevera du directeur des ressources humaines.

Le profil:
- Trois années d'expérience pertinentes en ressources humaines ou en formation;
- Diplôme universitaire reconnu en éducation ou autre discipline connexe;
- Excellentes communications verbales et écrites;
- Sens de l'initiative et capacité d'organisation personnelle avancée.

Si ce défi vous intéresse:
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le vendredi 2 avril 1993 avec la mention "**Personnel et confidentiel**" à:

M. Fernand Vermette
Directeur général
La Fédération des caisses populaires du Manitoba
Case postale 68
200-605, rue Des Mourons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Nécrologies



Wilfrid Sicotte O.M.I.

Un enfant comme les autres

Un enfant comme les autres, mais tout de même doué de talents très marqués aussi bien du côté académique que du côté pratique.

Wilfrid naquit à Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, le 12 avril 1914. Il fit ses études primaires dans sa paroisse natale et ses études secondaires au Juniorat de la Sainte-Famille à Saint-Boniface dans la même province. Sa rhétorique terminée, il entra chez les Oblats de Marie-Immaculée, à Saint-Laurent, Manitoba.

Les gens heureux n'ont pas d'histoire, dit-on souvent. La vie régulière et discrète d'un étudiant en philosophie et en théologie n'attire guère l'attention. C'est pourtant au scolastical du Sacré-Coeur à Lebret, Saskatchewan, que ses supérieurs et ses confrères commenceront à voir pointer en lui un avenir des plus prometteurs. Le succès dans ses études, son dévouement, sa personnalité auront vite fait de lui un sujet d'élite. Wilfrid sera ordonné prêtre à Saint-Pierre-Jolys en compagnie de quatre confrères le 29 juin 1939. C'est au journal La Liberté qu'il entre en action apostolique avant de prendre la route de l'éducation; celle qui va surtout marquer sa vie.

L'éducation au service de l'Église

Pour le Père Wilfrid Sicotte, l'éducation, la formation intégrale des jeunes faisait partie de la mission intégrale de l'Église au même titre que le ministère sacerdotal. Dans un cas comme dans l'autre, son ambition était d'offrir une éducation saine, ouverte, progressive, sensible, inventive. Dans sa pensée profonde, il s'agit toujours de bâtir des ponts, non des barrières; unir, et non diviser. À ses élèves et à ses étudiants, il s'efforcera d'inspirer confiance en faisant appel à ce qui élève tout en respectant le libre exercice de la personnalité. Sa mission est toute désignée: la plus grande partie de sa vie se passera au Juniorat de Saint-Boniface et au Collège Mathieu à Gravelbourg, en Saskatchewan.

C'est dans le cadre de l'enseignement que nous trouverons Wilfrid comme directeur spirituel, préfet des études, aumônier. Ralenti par la maladie et des opérations chirurgicales, il n'en trouvera pas moins le moyen de suivre des cours spécialisés qui le conduiront aux degrés universitaires. En 1962, il devint supérieur du Juniorat de la Sainte-Famille à Saint-Boniface. Le Juniorat sera, plus que tout, l'oeuvre de ses talents et de son coeur. Le nombre d'élèves, la qualité de la formation, l'importance accordée aux études, témoignent d'une main de maître dans la vie de l'Église, la vie spirituelle et l'orientation de la classe étudiante.

On recommence toujours

«On recommence toujours», disait le sculpteur Auguste Rodin. L'apôtre, comme l'artiste n'est jamais totalement satisfait. Il lui faut toujours plus, toujours mieux. Même s'il y a de la musique en toutes choses et qu'il suffise de ramasser les notes pour créer la vie, l'oeuvre, tout comme l'être humain qui la produit, reste toujours inachevée, non finie. Saint Augustin dirait: «Tant que vous n'êtes pas allés jusqu'à Dieu». Ce sont sans doute des considérations de ce genre qui ont conduit Wilfrid de l'éducation au service des malades. Marqué lui-même par la fatigue et l'usure, il comprit qu'un autre champ d'action serait plus approprié. C'est ainsi qu'il devint aumônier à l'hôpital Miséricorde, et plus tard, au Centre Hospitalier Taché. Ceux qui l'ont connu témoignent de son dévouement, de sa compréhension, de sa bonté.

Je rentre chez moi

«Le Christ n'est pas venu abolir la souffrance, ni même l'expliquer. Il l'a remplie de sa présence» (Paul Claudel). Il en est ainsi pour tous. Pour le Père Wilfrid, c'est à la fois la fin et l'explication. Marqué d'une mission par le baptême, il lui était facile et comme tout à fait normal de dire en terminant: «Enfin, mission accomplie; je rentre chez moi».

Le Père Wilfrid Sicotte est décédé à la Casa Bonita le 27 février 1993. Ses funérailles furent célébrées en l'Église du Précieux-Sang à Saint-Boniface le 2 mars 1993.

Benoit Paris, o.m.i.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Elles devront être adressées au gestionnaire de district, finances et administration, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, n° de téléphone (204) 983–2372.

PROJET

N° 797114 — TRANSPORT CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Aéroport international de Winnipeg
2000, avenue Wellington
Réfection de la voie de circulation «S»

Date limite : le jeudi 15 avril 1993

Dépôt: 100 $

On peut aussi obtenir les documents de soumission du projet susmentionné au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

AVIS

Une réunion préliminaire et une visite des lieux se tiendront le 7 avril 1993 à 9 h dans la salle B 1153 B au sous-sol de l'aérogare, 2000, avenue Wellington, Winnipeg (Manitoba).

Pour tout renseignement d'ordre technique, prière de communiquer avec Ron Payne, gestionnaire de projet, au (204) 983–4634.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, prière de composer le (204) 983-2372.

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Canada

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille de feu Napoléon Comeault désirent exprimer leur reconnaissance la plus chaleureuse à toutes les personnes qui leur ont exprimé sympathie et réconfort lors du décès de leur bien-aimé époux, père et grand-père.

Merci à tous ceux et celles qui ont envoyé des cartes, ont remis des offrandes de messes, ont donné des fleurs, ont apporté des pâtisseries et autres mets variés, ont versé une contribution à la Société canadienne du cancer; grand merci également aux personnes qui ont assisté à la veillée de prières et aux funérailles, aux musiciens, aux lecteurs, aux Chevaliers de Colomb, aux porteurs, aux personnes qui ont préparé et servi le café et la collation après les prières et les funérailles, à Valérie Carignan et à Ron Littlejohn qui ont prononcé un touchant éloge à la mémoire du cher défunt, à l'abbé Laval Cloutier, curé de la paroisse de Letellier, au personnel du salon funéraire de Morris.

Nous regrettons que bon nombre de personnes venues aux funérailles rendre un dernier hommage à notre cher disparu n'aient pu trouver place dans la belle petite église de Letellier.

OLIVE COMEAULT et famille.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. I.G.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 27 mars

7h00 Télé-M Jem

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche

7h31 CBWFT L'île aux ours

7h50 CBWFT Touftoufs et Polluards

8h00 Télé-M Transformers

8h20 CBWFT Clyde

8h30 Télé-M Les tortues Ninja

8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque

9h00 Télé-M Le club des branchés

9h15 CBWFT Vazimolo

9h30 Télé-M Le championnat des quilles

9h40 CBWFT Looping

10h00 CBWFT Tiny toons

10h15 TV-5 Viva

10h30 CBWFT Robin des bois junior
Télé-M Le tour du Québec

11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Cinémaximum: Dakota

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT La semaine à l'Assemblée nationale

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Bouillon de culture

13h00 Télé-M Cinémaximum: Attica

13h30 TV-5 Impressions d'extrême-océan

14h30 TV-5 Autovision

15h00 CBWFT Magie blanche
Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets

15h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ciné-extra: S.O.S. fantômes 2
TV-5 Rédacteurs en chef

17h30 CBWFT Scully rencontre
TV-5 Dossiers justice

18h00 CBWFT Métropolis
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné-extra: Dark Angel
TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 Sacrée soirée

21h00 Télé-M Top musique

21h30 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le cercle de minuit

21h50 CBWFT Les nouvelles du sport

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports

22h10 CBWFT Télé-sélection: Les meilleurs amis

22h40 TV-5 Bon week-end

22h43 Télé-M Ciné-lune: Défi dans la nuit

23h05 TV-5 Journal télévisé suisse

23h35 TV-5 Thalassa

0h35 TV-5 Sacrée soirée

0h50 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 28 mars

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Le monde à venir

7h31 CBWFT La sagesse des Gnomes

7h55 CBWFT Les mystérieuses cités d'or

8h00 Télé-M Vision mondiale

8h30 CBWFT Lucky Luke

8h55 CBWFT Antoine

9h00 Télé-M Sur la colline

9h15 CBWFT Manigances

9h30 Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Sainte-Germaine, au Lac-Etchemin, par André Poulin, ptre.
Télé-M On rénove

10h15 TV-5 Les grands solistes français

10h30 Télé-M La santé au travail

10h45 TV-5 Mouvements

11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: Heidi – Le sentier du courage

11h05 CBWFT La semaine verte

11h15 TV-5 Intertropiques

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Second regard
TV-5 Juras

12h30 TV-5 Élections législatives françaises

13h00 CBWFT Les matinées du dimanche
Télé-M Cinémaximum: Il était une fois... La princesse Bouton d'or

14h40 CBWFT L'univers des sports

15h00 Télé-M Charivari élite

15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M La vie des gens riches et célèbres

16h00 CBWFT La course destination monde
Télé-M Vins et fromages

16h30 Télé-M L'événement
TV-5 30 millions d'amis

17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
TV-5 L'école des fans

17h30 Télé-M Star d'un soir

18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Élections législatives françaises

18h10 CBWFT Découverte

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Juste pour rire
Télé-M Cinéma du dimanche: Cruising bar
TV-5 Jours de guerre

20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Merci beaucoup!
Télé-M Studio rock détente
TV-5 Frou-frou

21h00 Télé-M Tête à tête
TV-5 Jamais sans mon livre

21h30 CBWFT Le dimanche

22h00 CBWFT Les beaux dimanches: Noureev
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Ramdam

22h30 TV-5 Les dossiers de l'histoire

22h35 Télé-M Vision mondiale

23h00 TV-5 Élections législatives françaises

23h35 CBWFT Les nouvelles du sport

23h36 Télé-M Le monde à venir

23h45 TV-5 Jours de guerre

23h55 CBWFT Le clap

0h15 CBWFT Ciné-club: Soigne ta droite

0h45 TV-5 Frou-frou

1h45 TV-5 Ramdam

2h15 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé-M : 28/43** **TV-5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 29 mars

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h30 Télé-M Santa Barbara

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 Gourmandises

10h30 CBWFT Les Moomins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans

11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Jours de guerre

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Carambolage

13h00 TV-5 Sacrée soirée

13h30 CBWFT Vie de famille

14h30 CBWFT Histoires de l'histoire
Télé-M À bien y penser
TV-5 La chance aux chansons

15h00 Télé-M Top modèles
TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Marilyn
Télé-M Drôle de vidéo

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Cormoran
Télé-M L'or du temps
TV-5 Téléobjectif

19h30 TV-5 Téléobjectif

20h00 CBWFT Dallas
Télé-M Au nom du père et du fils
TV-5 Bas les masques

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h10 TV-5 Tell quel

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Reportages

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Opération open: Le grand chaos

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Taquinons la planète!

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Second regard

23h30 TV-5 Téléobjectif

0h00 TV-5 Téléobjectif

0h30 TV-5 Bas les masques

1h40 TV-5 Tell quel

2h00 TV-5 Radio France internationale

Mardi 30 mars

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h30 Télé-M Santa Barbara

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 La cuisine des mousquetaires

10h30 CBWFT Les Moomins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Scully rencontre

11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Frou-frou

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Le continent oublié

13h00 TV-5 Bas les masques

13h30 CBWFT L'art de vivre

14h10 TV-5 Tell quel

14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M À bien y penser
TV-5 La chance aux chansons

15h00 CBWFT La cour en direct
Télé-M Top modèles

15h05 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Alana ou le futur imparfait
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Marilyn

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Montréal P.Q.
Télé-M La misère des riches II
TV-5 Temps présent

20h00 CBWFT Shewaweh
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Taratata

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Spécial cinéma

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports

22h30 TV-5 Intérieur nuit

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Comment ça va?

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Cinéma: L'homme aux yeux d'argent

23h30 TV-5 Temps présent

0h30 TV-5 Taratata

2h00 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 31 mars

5h30 Télé-M Salut, bonjour

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h30 Télé-M Santa Barbara

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 La cuisine des mousquetaires

10h30 CBWFT Les Moomins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud

11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: La strip-teaseuse effarouchée

13h00 TV-5 Taratata

13h30 CBWFT Le temps de vivre

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M À bien y penser
TV-5 La chance aux chansons

15h00 Télé-M Top modèles

15h05 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Livraison spéciale
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Marilyn
Télé-M Le hockey Molson export à TVA

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Sous un ciel variable
TV-5 Géopolis

20h00 CBWFT Le Collège de Saint-Boniface le Rassemblement du siècle
TV-5 Richelieu: La patrie en danger

21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le cercle de minuit

21h25 CBWFT Le point

21h30 Télé-M Benny Hill

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports

22h10 TV-5 Tête à tête

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT L'enfer c'est nous autres

22h59 Télé-M Mongrain de sel

23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Cinéma: Les désaxés

23h35 TV-5 Géopolis

0h35 TV-5 Richelieu: La patrie en danger

1h35 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 1er avril

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h30 Télé-M **Santa Barbara**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats** / Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon** / TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
10h30 CBWFT **Les Moomins** / Télé-M **La vie à Montréal** / TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel** / TV-5 **Feu vert**
11h00 CBWFT **Comme on est** / Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien** / TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine** / TV-5 **Géopolis**
12h30 CBWFT **Les démons du midi** / Télé-M **Cinéma d'après-midi: Hanna K**
13h00 TV-5 **Richelieu: La patrie en danger**
13h30 CBWFT **Cinéma: Si elle dit oui... Je ne dis pas non**
14h00 TV-5 **Panorama**
14h30 Télé-M **À bien y penser** / TV-5 **La chance aux chansons**
15h00 Télé-M **Top modèles**
15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou** / Télé-M **Claire Lamarche** / TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip** / TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait** / Télé-M **Jeopardy** / TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les aventures de Tintin** / Télé-M **Le TVA, édition 18 heures** / TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges** / Télé-M **Virus** / TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **La montagne du hollandais** / TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Scoop** / Télé-M **La trentaine** / TV-5 **Faut pas rêver**
20h00 CBWFT **Edgar Fruitier par Edgar Fruitier** / Télé-M **Claire Lamarche** / TV-5 **Envoyé spécial**
20h30 CBWFT **Raison passion**
21h00 CBWFT **Le téléjournal** / Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport** / TV-5 **Montagne**
22h50 CBWFT **À tout prix**
22h55 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: Le chat connait l'assassin**
23h35 TV-5 **Faut pas rêver**
0h35 TV-5 **Envoyé spécial**
2h05 TV-5 **Radio France Internationale**

Vendredi 2 avril

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre Santé**
8h30 Télé-M **Santa Barbara**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h15 CBWFT **Johnson et ses amis**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats** / Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon** / TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
10h30 CBWFT **Les Moomins** / Télé-M **La vie à Montréal** / TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel** / TV-5 **Découverte**
11h00 CBWFT **Comme on est** / Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien** / TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine** / TV-5 **Spécial cinéma**
12h30 CBWFT **Les démons du midi** / Télé-M **Cinéma d'après-midi: Brimstone & Treacle**
13h00 TV-5 **Envoyé spécial**
13h30 CBWFT **Cinéma: Champagne amer**
14h30 Télé-M **Des mots pour le dire** / TV-5 **La chance aux chansons**
15h00 Télé-M **Top modèles**
15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou** / Télé-M **Claire Lamarche** / TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip** / TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les débrouillards** / Télé-M **Jeopardy** / TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Grandes gueules** / Télé-M **Le TVA, édition 18 heures** / TV-5 **Oxygène**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges** / Télé-M **Rira bien...** / TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **9-1-1...** / TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Les grands films: Tante Julia et le scribouillard** / Télé-M **Le hockey Molson export à TVA**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 TV-5 **Strip-tease**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 Télé-M **L'heure juste** / TV-5 **Le théâtre de Sacha Guitry**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **L'aventure**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h25 CBWFT **Cinéma: Femmes au bord de la crise de nerfs**
23h35 TV-5 **Strip-tease**
0h35 TV-5 **Bouillon de culture**
2h05 TV-5 **Radio France Internationale**

Ciné-télé du 27 mars au 2 avril 1993

Samedi 27 mars

17h00 Télé-M **S.O.S. fantôme 2**
Am. 1989. Comédie fantaisiste de I. Reitman. D'anciens chasseurs de fantômes reprennent du service pour lutter contre l'esprit d'un despote cruel du XVIe siècle.

19h00 Télé-M **Dark Angel**
Am. 1989. Science-fiction de C.R. Baxley. À la suite du meurtre de son partenaire, un policier fait enquête et découvre la piste de criminels venus de l'espace.

21h10 CBWFT **Les meilleurs amis**
É.-U. 1982. Comédie de moeurs de N. Jewison. Un homme et une femme qui vivent ensemble depuis plusieurs années décident de se marier.

22h43 Télé-M **Défi dans la nuit**
Am. 1987. Drame policier de S.H. Stern. Dans les années 40, des détectives luttent contre le crime organisé qui s'installe dans Los Angeles.

Dimanche 28 mars

19h00 Télé-M **Cruising bar**
Can. 1989. Comédie satirique de R. Ménard. Quatre hommes se préparent de façons diverses à la chasse aux conquêtes d'un soir dans les bars, en fin de semaine.

0h15 CBWFT **Soigne ta droite**
Fr.-Suisse 1987. Poème cinématographique de J.-L. Godard. Fantaisie poétique sur la société contemporaine, la musique, le cinéma, la vie et la mort.

Mardi 30 mars

23h20 CBWFT **L'homme aux yeux d'argent**
Fr. 1985. Drame policier de P. Granier-Deferre. Après 12 ans de prison, un homme retourne dans son village natal pour récupérer l'argent d'un hold-up.

Mercredi 31 mars

23h20 CBWFT **Les désaxés**
É.-U. 1961. Drame psychologique de J. Huston. Une jeune femme récemment divorcée s'éprend d'un cow-boy. Il la présente à ses deux amis, désoeuvrés et désaxés comme lui.

Jeudi 1er avril

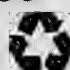
23h20 CBWFT **Le chat connait l'assassin**
É.-U. 1976. Comédie policière de R. Benton. Ira Wells est un détective privé à la retraite. Un soir, son ancien associé se présente chez lui blessé et meurt peu après. Aux funérailles, Ira est sollicité par une excentrique qui veut retrouver son chat qui a été enlevé.

Vendredi 2 avril

18h30 CBWFT **Tante Julia et le scribouillard**
É.-U. 1990. Comédie de J. Amiel. Un scénariste de feuilleton radiophonique trouve ses idées dans la vie de tous les jours. Il s'inspire de l'élan d'un jeune rédacteur de nouvelle devenu follement amoureux de sa jeune tante.

23h25 CBWFT **Femmes au bord de la crise de nerfs**
Esp. 1988. Comédie de P. Almodovar. Une actrice apprend, par un message laissé sur son répondeur, que son amant la quitte. Elle tente par tous les moyens de le rejoindre pour lui parler, avant qu'il ne prenne l'avion.

Recyclez ce journal





Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.R.

Mots Croisés

GRILLE N° 8
par Philippe Le Quéré

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B				■				
C			■			■		
D		■					■	
E			■			■		
F					■			
G								

Horizontalement:

A. Saint évêque, martyr et patron du diocèse franco-manitobain.
B. Plus petite qu'une avenue – Viré à l'envers.
C. En marge – Saint – Article.
D. Le fondateur du Manitoba.
E. Possessif – Notre Seigneur – Coutumes.
F. Tracas – Jeu de cartes.
G. Promoteur de la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Verticalement:

1. Avenue de Saint-Boniface, MB.
2. Ancienne ville de Mésopotamie – Perroquet.
3. Vivant – (phonétiquement) Pensée.
4. Montagne biblique d'Égypte.
5. Réjouissances.
6. Dans l'air – Usages.
7. Poil des yeux – Numéro un.
8. Poète canadien né à Oshawa, Ont.

Réponses grille n° 7

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	f	e	s	t	i	v	a	l
B	r	i	t	■	n	a	b	i
C	e	o	■	o	c	■	o	n
D	n	■	o	t	s	n	■	i
E	a	i	■	i	s	■	l	e
F	i	l	o	t	■	a	i	r
G	e	s	s	e	u	l	e	e

La page de BICOLO

Bonjour mon ami.e!

Eh bien, nous arrivons à notre dernière page sur les aliments, celle des viandes et substituts.

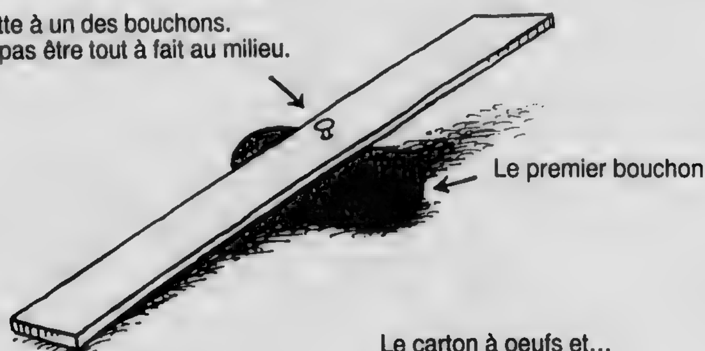
Bicolo



La puce

Il te faut une planchette étroite, en bois ou en carton fort, deux bouchons et un carton à oeufs.

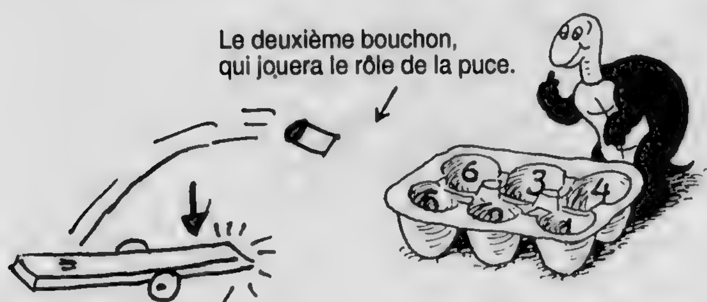
Fixe la planchette à un des bouchons.
Le clou ne doit pas être tout à fait au milieu.



Le carton à oeufs et...



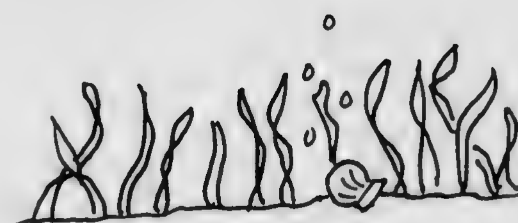
Le deuxième bouchon, qui jouera le rôle de la puce.



Pour le mode d'emploi, regarde notre dessin.



Dessine ce que tu penses que j'ai attrapé...



Viandes et substituts



Le quatrième et dernier groupe d'aliments est celui des viandes et substituts. Substituts veut dire qu'on peut prendre quelque chose au lieu d'une autre. Par exemple, si je ne veux pas manger de la viande comme du poulet ou du boeuf, je peut la substituer par des lentilles ou du beurre d'arachide, ou même de la soupe aux pois.

Peux-tu trouver des aliments qui appartiennent à ce dernier groupe?

Peux-tu penser à des viandes qu'on mangeait dans le temps des voyageurs et qu'on mange plus ou moins aujourd'hui? (exemple: lapin, chevreuil ou orignal).

Viandes et substituts
2 à 3
PORTIONS PAR JOUR

1 portion

Viandes, volailles ou poissons 50 à 100 g

Poisson 1/3 à 2/3 boîte 50 à 100 g

1 à 2 oeufs

Haricots 125 à 250 mL

100 g 1/3 tasse

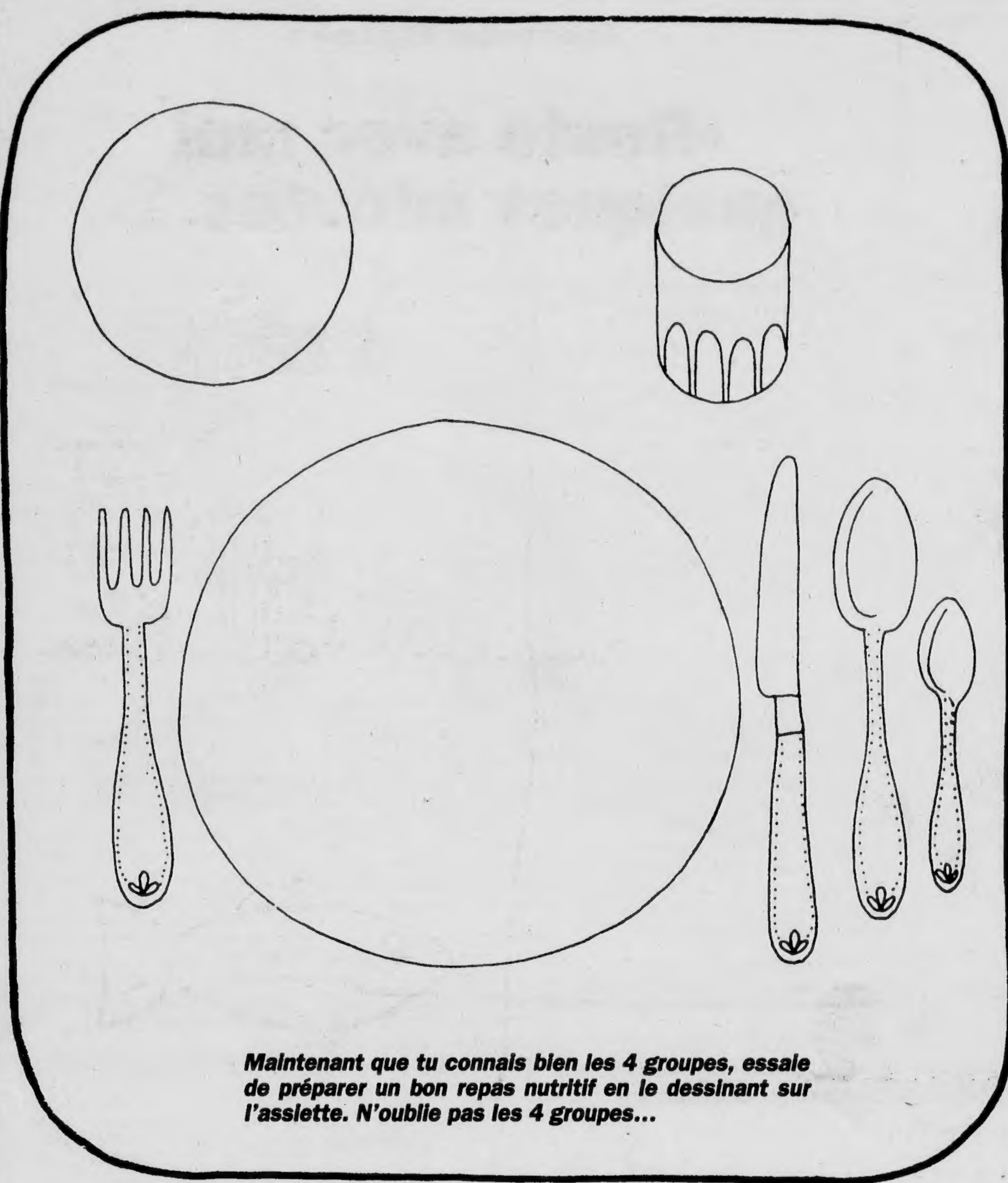
Beurre d'arachides 2 c. à table 30 mL

Membre gagnant de la semaine

10857

Karine Lambert
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)

3 1/2 ans



Maintenant que tu connais bien les 4 groupes, essaie de préparer un bon repas nutritif en le dessinant sur l'assiette. N'oublie pas les 4 groupes...



Le beurre d'arachide

Le beurre d'arachide a été inventé en 1890 par un homme qui cherchait à trouver un substitut pour la viande. Il découvrit qu'en termes de protéines, le beurre d'arachide était aussi nutritif que le boeuf ou le fromage et qu'il contenait beaucoup de fibre.

En 1890, le beurre d'arachide se vendait 6¢ la livre.

Voici une recette que tu peux faire avec du beurre d'arachide.

Ce dont tu as besoin:

- 250 mL de beurre d'arachide.
- 375 mL de lait en poudre.
- 180 mL de morceaux de chocolat mi-sucré.
- 250 mL de miel.
- 15 mL de margarine.

Ce que tu dois faire:

Mélange le beurre d'arachide, le miel et le lait jusqu'à ce que ce soit crémeux. Mets le mélange dans un plat d'environ 20 cm carré. Faits fondre le chocolat avec la margarine et tartine ceci sur le premier mélange dans le plat. Faits réfrigérer et coupe en morceaux.

Auparavant, le premier jour de notre calendrier était le 1er avril. En ce temps-là les gens s'échangeaient des cadeaux drôles. En 1564, on fixa le jour de l'An au 1er janvier. Mais on continua le 1er avril à se donner des cadeaux drôles. Aujourd'hui, le 1er avril est le jour où l'on «fait courir le poisson d'avril». C'est-à-dire, on s'amuse à jouer des tours et faire des farces. Amuse-toi bien le 1er avril et assure-toi que tes tours ne font pas de tort à personne.

Quel est le numéro de téléphone de la poule?

Réponse: 4419



J'ai lu un bon livre!

La planète Vitamine

par Normand Gélinas
Édition Héritage jeunesse

Le savant professeur Minus dépêche ses aides, Flou et Pok, pour porter secours aux habitants des diverses planètes. Les voici qui débarquent sur la planète Vitamine où un intrus, beau parleur, a convaincu les tomates de recevoir un traitement aux engrais chimiques. Tous les fruits et les légumes de cette planète fraîcheur vont-ils subir le même sort?

Pour enfants de 7 à 10 ans.

Gracieuseté de la Boutique du Livre.

La chronique religieuse †

«Reste avec moi quelques minutes...»

Un jour, je suis allée garder un petit bonhomme de deux ans et demi. C'était un enfant qui s'ennuyait facilement, mais tout alla sur des roulettes. À 20 h 30, il était couché, sans une larme.

Or dix minutes plus tard, je l'entendis sangloter! Vivement, je me rendis à sa chambre pour le consoler. Je le pris dans mes bras et me mis à le rassurer doucement sur le retour de ses parents. Mais je n'avais pas grand succès. C'est alors que je lui demandai: «Que veux-tu que je fasse? Veux-tu que je te lise une histoire? Préfères-tu que je te berce un peu?»

Dans un grand soupir, il me dit: «Non, mais reste avec moi quelques minutes».

Je me sentis désemparée; je m'attendais si peu à une telle requête de la part d'un enfant si jeune. Je répétai sa demande pour m'assurer que je comprenais bien puis, comme il le désirait, j'éteignis la lampe et m'assis dans la berceuse au pied de son lit.

Et j'étais là, immobile, dans le silence de la nuit, à attendre tout simplement que l'enfant s'endorme.

De temps en temps, il me posait une petite question ou me faisait un commentaire, mais toujours la réponse ne pouvait être qu'un oui ou un non. C'était sa façon, je suppose, de s'assurer que j'étais toujours là. Et puis tout doucement, il s'endormit.



Gilberte PROTEAU
laïque

Oh, je savais bien que sa peine n'était pas entièrement disparue, mais ma présence à son chevet l'avait suffisamment rassuré pour lui permettre de se laisser sombrer dans le sommeil. Il n'avait pas voulu que je «fasse» quelque chose pour lui mais il avait besoin que je sois là.

Ces vingt minutes m'avaient parues si longues! Que c'est difficile de n'être QUE PRÉSENCE, de n'être QUE là, et d'attendre, en dépendance totale des besoins de l'autre.

Nous voulons tellement aider, dire quelque chose, faire quelque chose, nous sentir utiles, quoi! Et être présence, seulement présence, c'est si peu, semble-t-il.

Et pourtant! Souvent, dans la maladie, dans la peine, la seule chose qui nous fait du bien, c'est cette présence humaine, silencieuse, tout près de nous. Point n'est besoin de tant de paroles quand le coeur est attentif. Présence amoureuse que l'on donne si peu, ou si mal...

«Aller au salon funéraire? Ah non, moi, ça me déprime, tous ces gens qui sont tristes. Je vais envoyer une carte.»

«Moi, à l'hôpital, quand j'y vais, j'apporte des livres de "jokes" et j'en lis tout plein».

«Quand il vient me voir à l'hôpital, il parle tellement que ça me fatigue à mourir!»

«Elle a tellement de peine, mais je ne sais que lui dire, alors je n'y vais pas».

«Et il leur dit: «Mon âme est triste à en mourir; demeurez ici et veillez.»... Il revient et les trouva endormis.»

Par deux fois, Jésus fit cette requête: «Restez avec moi quelques minutes; soyez là, simplement là, pour moi». Mais les apôtres l'ont laissé seul, avec sa peine, dans son agonie. Si Jésus leur avait demandé de se battre, d'aller chercher du poisson, de trouver une auberge, sûrement ils l'auraient fait.

Mais être là, sans rien faire, à attendre et prier avec lui, à n'être que présence, cela, ils n'ont pas su le faire. Et devant la croix, ils ont tous fui! Il n'y a eu que trois femmes, dont sa mère, qui sont restées là, totalement impuissantes devant sa souffrance, mais présentes pour lui, en communion avec lui.

Cette requête de présence, Jésus la fait encore tous les jours. Il nous veut attentif à lui, attentif à son appel pour nous, présent à son amour. La grande prière, c'est justement celle où l'on ne fait rien, où l'on ne demande rien, où l'on n'est que présence à l'autre. Et c'est la plus difficile, celle qui exige le plus de renoncement personnel, parce qu'alors on doit faire taire tous nos besoins, tous nos caprices, toutes nos idées.

N'être que présence: –nous n'osons jamais le demander – et nous l'offrons si peu souvent...

«Reste avec moi quelques minutes», nous dit Jésus. Quel défi!

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

IMPÔT, IMPÔT: rempli à votre domicile en ville si vous le désirez. Coût: 15 $ ou plus. Composez le 237–5326.
899-

HOMME À TOUT FAIRE: menuiserie, peinture, électricité, plomberie et entretien général. Inscrit au bureau d'opportunité des aînés. Composez le 233–3753.
903-

HOMME SEUL désire rencontrer femme âgée d'environ 55 à 63 ans: honnête, sérieuse, aimant la vie (jouer aux cartes, au bingo, faire de la marche, sortir, voyager, etc.). Écrire à N° 1, C.P. 190, Saint-Boniface, MB, R2H 3B4.
911-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles et les siècles. Amen. I.M.G.
916-

HOMME À TOUT FAIRE: menuiserie, peinture, lavage de murs et vitres, entretien gazon. Pour de plus amples renseignements composez le 237–4383.
917-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles et les siècles. Amen. L.C.
921-

Recherche

RECHERCHE EMPLOYÉS: Tomates, tomates, tomates. Pas tout de suite, mais bientôt. Le jardin St-Léon va recommencer bientôt et il nous faudra des employés. Si ça vous intéresse, envoyez-nous votre curriculum vitae avec 3 personnes références, y inclus leur numéro de téléphone au: Jardin St-Léon, 371, Place Cabana, Saint-Boniface, R2H 0K3.
901-

OUI BONJOUR! Je suis à la recherche d'emploi. Je désire nettoyer des bureaux à Saint-Boniface. Composez le 237–1548.
918-

NOËL CHERCHE des enfants à garder dans sa maison à Saint-Vital. 257–5780.
919-

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile, mère/enseignante: 254–5312.
920-

À vendre

À VENDRE: Lot résidentiel au 314, rue Dubuc. Composez le 237–6772.
881-

À VENDRE: Située à La Broquerie sur un grand lot de 80' X 100', maison de 880 pi² avec patio attenant de 12' X 16'. Constuite il y a 7 ans. 2 chambres à coucher, cuisine, salon et salle de bain au rez-de chaussée. Sous-sol partiellement fini avec 1 grande chambre à coucher, salle de bain et buanderie. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus. Vente privée. Composez le 663–9278 en soirée ou le 429–2145 en fin de semaine.
910-

VENTE PRIVÉE: St-Vital, Bungalow, 3 chambres à coucher + 1 au sous-sol, 2 salles de bain, air climatisé central, salle de récré/bar, garage double. Prix: 93 000 $. Composer le 253–2343. Portes ouvertes le dimanche de 14 h à 16 h, 42, ch. Gascon.
912-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 245, boul. Provencher. Irène-concierge. Sonnez au 29. 233–0198.
870-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher au 343, rue Des Meurons. Entrée privée. Entrepôt intérieur. Entièrement rénové. Laveuse sécheuse disponibles. Stationnement. Tout inclus sauf électricité. Libre le 1er mars. 455 $ par mois. Téléphone: 233–7652 ou 233–2520.
876-

À LOUER: 1er mai, 753, rue Des Meurons. App 1 800 pi², 3 chambres à coucher, 1 1/2 salles de bain, salle d'entrepôt, laveuse, sécheuse, tapis, balcon 600 pi². Eau, chauffage, air climatisé inclus. 850 $/mois. Peut être partagé en 3. Composez le 269–1178 ou le 235–1150.
909-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, stationnement. Disponible le 1er mai au 465, Aulneau. Laveuse et sécheuse disponible. Téléphone: 233–7652 ou 233–2520.
913-

À LOUER: Suite avec une chambre à coucher avec services, stationnement, air climatisé, sécurité, balcon. Près de l'Hôpital de St-Boniface. Disponible dès maintenant. 237–9946 ou 253–2575.
914-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 233–9650. Libre le 1er avril.
922-

QUIZ

À votre santé?


Archives La Liberté

QUESTIONS

1. Peut-on faire du vin avec du sirop d'érable?

2. Quels sont les deux pays qui produisent le plus de sirop d'érable dans le monde?

3. L'industrie du sirop d'érable rapporte combien d'argent au Québec?

4. Combien y a-t-il d'athées au Canada?

5. Quelle région française fait exception à la séparation de l'Église et de l'État?

6. Le Vatican est-il vraiment le plus petit État du monde?

7. De quelle nationalité est la célèbre maison d'édition Harlequin, spécialisée dans les romans d'amour?

8. Combien de romans Harlequin sont diffusés chaque année? Dans combien de pays? En combien de langues?

9. Combien de pages y a-t-il dans un roman Harlequin?

10. Quel pourcentage la maison Harlequin retient-elle des manuscrits qui lui sont envoyés?

RÉPONSES

1. Les premières bouteilles de vin d'érable ont été produites l'année dernière par le Québécois Vallier Robert. Il s'agit d'un vin sec, qui peut-être blanc, rouge ou même mousseux. (NB: la photo représente la cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys).

2. Le Canada est numéro un (près de trois millions de gallons produits en 1990), suivi des États-Unis.

3. Les quelque 2,7 millions de gallons de sirop d'érable produits au Québec en 1989 (plus de 90 % de la production canadienne) ont rapporté 63 millions $. Le reste de la production se partage entre l'Ontario (6,7 millions $ de revenus en 1990), le Nouveau-Brunswick (1,2 million $) et la Nouvelle-Écosse (653 000 $).

4. Dans un récent sondage, 2 % des Canadiens interrogés se sont déclarés athées ou agnostiques.

5. L'Alsace est la seule région de France dans laquelle le catholicisme est encore considérée comme religion officielle. Explication: l'Alsace faisait partie de l'Allemagne lors de la séparation de l'Église et de l'État en France en 1905. L'Alsace est aujourd'hui la seule région française toujours régie par le Concordat signé en 1801 entre Napoléon Bonaparte et le pape Pie VII: écoles primaires confessionnelles, crucifix dans les cours d'assises, clergé payé par l'État, lendemain de Noël et Vendredi saint fériés, etc.

6. Non. Cet honneur revient à l'Ordre souverain de Malte (à ne pas confondre avec l'île de Malte) qui regroupe une centaine de citoyens. Fondé en 1070, l'Ordre de Malte produit ses propres timbres et passeports. Situé successivement à Rhodes, Malte et Chypre, l'Ordre est établi depuis 1834 au No 68 de la Via Conditti, à Rome.

7. Canadienne (créée à Toronto en 1949).

8. 210 millions de romans sont vendus chaque année dans plus de 90 pays. Ils sont écrits en anglais et traduits en 26 langues.

9. Entre 153 et 157 (c'est une règle fixe).

10. 2 % seulement.

Compilé par Laurent GIMENEZ

RECETTES

La pizza à la mode de Chicago



La pizza originale d'Italie, introduite en Amérique du Nord il y a environ 40 ans, était un repas robuste et superbement épais.

Elle était bien différente des pointes de pizza plate et croustillante si populaire qui se mangent avec les doigts.

Dans un restaurant de Chicago où, paraît-il, la pizza américaine a vu le jour, on a su conserver l'intégrité, la qualité et la popularité de la pizza originale, épaisse et succulente.

Cette pizza à la mode de Chicago est un repas nourrissant et absolument délicieux - un souper parfait pour une famille affamée.

Heureusement pour les parents occupés, la pizza Chicago est facile à faire à la maison avec les petits pains réfrigérés. Pas besoin de four spécial ou de techniques d'experts pour abaisser et étirer la pâte; vous pouvez donc reproduire facilement la version originale de restaurant délicieusement épaisse.

Pour la croûte, il suffit d'étendre le contenu d'une petite boîte de pâte pour petits pains réfrigérée dans une assiette à tarte ordinaire.

Une garniture de sauce à pizza assaisonnée, de boeuf haché et de fromage sert de base à laquelle on peut ajouter d'autres ingrédients au choix.

Pizza Chicago à croûte épaisse

1 1/2 lb (680 g) de boeuf haché
1/2 tasse d'oignon haché
1 boîte de 7 1/2 oz/213 mL de sauce à pizza
2 c. à table de parmesan râpé
1 1/2 c. à thé d'origan
1/2 c. à thé chaque de sel et de poivre
1 boîte de 8 oz/227 g de petits pains au lait de beurre ou au lait frais réfrigérés
1 tasse de champignons tranchés
1 tomate tranchée
1 tasse de mozzarella râpé
Rondelles de poivron vert
3 ou 4 olives noires dénoyautées, tranchées, si désiré

Chauffer le four à 350 ºF. Graisser une assiette à tarte de neuf pouces. Faire rissoler le boeuf haché et l'oignon; égoutter.

Incorporer la sauce à pizza, 1 c. à table de parmesan, l'origan, le sel et le poivre. Laisser mijoter pendant que l'on prépare la croûte.

Séparer la pâte en dix petits pains. Disposer les pains dans l'assiette préparée; tasser dans le fond et sur le bord pour former une croûte.

Déposer le mélange de viande chaud dans la croûte. Disposer les champignons et les tranches de tomate sur la viande; couvrir de mozzarella.

Disposer les rondelles de poivron vert et les olives, si désiré, sur le fromage et saupoudrer avec le reste du parmesan.

Cuire au four de 20 à minutes ou jusqu'à ce que la croûte soit bien dorée. Refroidir cinq minutes avant de servir.

Donne 6 portions

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout a fait experimente

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

DAURIAC ♦ CHARPENTE
ADDITIONS • RÉNOVATIONS • RÉPARATIONS • ENTRETIEN
35 ans d'expérience
233-4076

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Filion-Rosset
- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a. Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...
BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette:
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

WINNIPEG: (204) 233-8593 FAX: (204) 237-0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



Assurances Forest ltée
«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tel.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*
TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878-2472